



Josée Hamel

COURTIER IMMOBILIER

RE/MAX SIGNATURE

immobilierjoseehamel@gmail.com / www.joseehamel.com

CONTACTEZ-MOI 514.710.0065

450.449.4411

130, boul. de Mortagne, bureau 200, Boucherville



50036

Varenes consolide sa position de pôle de l'énergie verte au Québec

Une nouvelle USINE DE BIOCARBURANTS évaluée à 875 M\$ à Varenes

pages 2 et 3

« Nous avons beaucoup appris de notre projet pilote initial à Westbury, au Québec, et de notre première usine de démonstration commerciale à Edmonton, en Alberta », a précisé Dominique Boies, chef de la direction d'Enerkem.



VARENNES

page 7



Budget 2021
Des investissements pour la qualité de vie des citoyens

Le Petit Québec
PARCE QUE C'EST BON!

Bon appétit!

NOUS SOMMES OUVERTS
pour vos commandes à emporter

Nos Fish & Chips
sont de retour

2 assiettes pour **15\$** +tx

344, DE LA MARINE, VARENNES 450.985.5559

FERMÉ LE 25 DÉCEMBRE ET LE 1^{ER} JANVIER

50054

Recyclage Carbone Varennes : une excellente nouvelle économique et environnementale pour la MRC et l'ensemble du Québec!



La MRC de Marguerite-

D'Youville se réjouit de l'annonce faite par le premier ministre du Québec, François Legault, à savoir que le gouvernement investira 160 millions de dollars pour l'implantation à Varennes d'une usine de production de biocarburants et d'hydrogène vert. Le projet Recyclage Carbone Varennes, élaboré par l'entreprise québécoise Enerkem et ses partenaires, est évalué dans son ensemble à 875 millions de dollars. Son implantation prochaine sur le territoire de la MRC consolide la position de la région comme pôle majeur des énergies vertes au Québec.

Le projet, attendu depuis près de 10 ans, démontre une tendance observée depuis quelques années dans la MRC, soit la multiplication des projets d'envergure et le dynamisme de son économie. Au fil du temps, plusieurs entreprises de haut niveau s'y sont établies et ont permis de créer de l'emploi en plus d'amener une grande diversification d'expertises et d'innovation qui profitent à un large spectre de domaines spécialisés dont font partie les énergies vertes. Le développement économique effervescent de la MRC a permis progressivement de regrouper des acteurs clés pour devenir une véritable vitrine technologique d'avant-garde à l'échelle nationale. Le développement de projets durables, comme

celui d'Enerkem et ses partenaires, génère son lot de bénéfices tangibles tant pour l'économie que pour l'environnement. Pour preuve, en plus des 500 emplois bien rémunérés qui seront créés durant la construction, des 100 emplois générés pour l'opération et de la consolidation des 150 emplois actuels, le projet aura également pour conséquence de réduire globalement les gaz à effet de serre de plus de 170 000 tonnes de CO² par année.

Pour Suzanne Roy, préfet de la MRC et mairesse de Sainte-Julie, l'annonce de l'implantation de ce projet titanesque constitue à la fois une grande source de fierté et le fruit de beaucoup de travail. « En ces temps difficiles, les bonnes nouvelles se

font plutôt rares. En voilà une qui met un baume sur les effets dommageables de la pandémie sur notre économie et nos emplois. L'emplacement stratégique de Varennes et l'attrait de nombreuses industries pour la ville, combinés à une expertise grandissante dans plusieurs domaines innovants, nous font entrevoir l'avenir avec beaucoup d'optimisme, notamment sur le plan du développement d'une économie verte. Je tiens à souligner tout particulièrement l'importance de l'apport du travail acharné de Martin Dampousse, maire de Varennes, dans la concrétisation de cet important dossier. »



Réponse à la pétition sur l'ancien champ de tir : un pas dans la bonne direction...

On se souviendra que le député de Montarville, Stéphane Bergeron, avait déposé à la Chambre des communes, le 20 octobre dernier, une pétition contenant 1 745 signatures au sujet de l'ancien champ de tir de la Défense au mont Saint-Bruno. Comme le prévoit le règlement, le gouvernement avait 45 jours pour répondre à cette pétition, ce qui fut fait le 3 décembre dernier. M. Bergeron, qui s'est dit généralement rompu au caractère sibyllin de ce genre de réponses gouvernementales, a été agréablement surpris par le côté direct et exhaustif de la réponse fournie par la Défense, qui se démarque habituellement plutôt par son opacité. « Le ministère confirme que le processus de cession est bien avancé, mais il demeure difficile d'avoir une idée de l'échéancier, particulièrement en ce qui concerne la réouverture des secteurs aménagés pour les activités récréatives », a résumé le député de Montarville.

« Par cette pétition, les signataires demandaient au ministre de la Défense d'agir rapidement pour que le site soit transféré à un organisme relevant du Québec

— comme la SÉPAQ — ou encore un organisme régional ou municipal compétent, qu'il soit protégé du développement immobilier et que l'accès soit redonné aux citoyennes et citoyens pour une utilisation récréative dans le respect, encore une fois, des espaces réservés



pour la préservation des espèces protégées. Le ministre a confirmé que la Défense nationale est actuellement en train de se départir des champs de tir et des

secteurs d'entraînement de Saint-Bruno, qui ont été désignés comme des avoirs excédentaires. Conformément aux dispositions de la Directive du Conseil du Trésor sur la vente ou le transfert des biens immobiliers excédentaires, des discussions sont en cours avec d'autres ministères et organismes fédéraux afin de voir si un éventuel transfert est possible. Ce n'est qu'au terme de ces consultations, précise le ministre, qu'une possible cession pourrait éventuellement être envisagée », d'ajouter M. Bergeron.

« Le ministre précise encore, a-t-il poursuivi, que c'est sur la recommandation du ministre fédéral de l'Environnement et des Changement climatique que la Défense a fermé l'accès au public au champ en juillet 2018, dans l'objectif de protéger l'habitat essentiel de la rainette faux-grillon de l'Ouest (*Pseudacris triseriata*), et ce, conformément à la Loi sur les espèces en péril. Cela requerra vraisemblablement des précisions de la part du ministre fédéral de l'Environnement,

puisque la pétition faisait explicitement référence aux mesures déployées pour assurer la protection de cette espèce. Que s'est-il donc passé entre le moment où ces mesures ont été déployées et celui où l'accès au site a été officiellement fermé pour justifier une décision aussi drastique? Cela requiert effectivement une réponse... Entretemps, il faut craindre, si on se fie à la réponse du ministre de la Défense, que l'accès aux secteurs aménagés pour les activités récréatives demeure interdit jusqu'à nouvel ordre, ce qui est bien dommage, alors que la population doit respecter les mesures de distanciation sociale et qu'il devient toujours plus difficile de garder la forme et le moral... »

« On se souviendra que la Ville de Sainte-Julie avait envisagé le développement d'une partie de ces terrains pour un projet de développement "vert", mais s'était ravisée devant le tollé que celui-ci avait soulevé. Depuis, l'idée d'une intégration de ces terrains au parc national du Mont-Saint-Bruno, afin d'en assurer la préservation, semble faire consensus chez l'ensemble des intervenants régionaux. Quoique la Défense semble considérer hautement improbable que ces terrains soient éventuellement cédés pour un développement immobilier, elle ne ferme définitivement pas la porte à une telle possibilité, ce qui apparaît tout à fait inconcevable. En effet, comment pourrait-on, sous prétexte de protéger une espèce en péril, continuer de refuser l'accès à des secteurs justement aménagés de telle sorte d'en assurer la sauvegarde, tout en gardant ouverte, même de façon hautement hypothétique, la possibilité de permettre un développement immobilier sur ces terrains? », de conclure Stéphane Bergeron.



VS Vaccination santé

« Un départ à la retraite, le cœur rempli de gratitude »

Chère clientèle,

En cette fin d'année 2020, il me tient à cœur de prendre quelques minutes pour vous remercier de votre fidélité et loyauté.

J'ai fondé et dirigé pendant 18 ans la clinique « Vaccination Santé » et vous avez été là tout au long de ces années. Malheureusement, en raison de la pandémie, il n'a pas été possible pour moi de vous en remercier personnellement, c'est donc à travers ce mot que je le fais.

J'ai eu le privilège de vous guider et vous conseiller dans diverses étapes de votre vie et dans vos nombreux projets. Nous avons vécu ensemble de grands et petits moments, mais des moments jamais banals puisqu'il s'agissait toujours de votre santé.

Je sais que je n'aurais pas pu faire cela sans le soutien, pendant toutes ces années, de mes proches collaboratrices. Je remercie sincèrement Louise et Francine pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

J'ai quitté la clinique pour la retraite, mais heureusement elle continue d'exister entre les mains de la nouvelle propriétaire, M^{me} Geneviève Gallant, qui saura maintenir des services de grande qualité.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une belle période des fêtes et une année 2021 en santé.

Encore merci.

Carole de Vette, Inf. B.Sc.

50046

VITRIERIE LANDRY

La famille Saran Landry et son équipe vous accueillent maintenant au 1358, boul. Lionel-Boulet, Varennes.

MERCI

pour la confiance que vous nous témoignez depuis 30 ans.

Santé et bonheur à chacun de vous!

vitrierielandry.com **450 652-3959**

Varenesse consolide sa position de pôle de l'énergie verte au Québec

Une nouvelle USINE DE BIOCARBURANTS évaluée à 875 M\$ à Varenesse



«Aujourd'hui, les élus et les gestionnaires municipaux de Varenesse ont une pensée particulière pour feu Vincent Chornet, un pionnier de ce projet, une source d'inspiration inestimable et un ami qui nous a quittés l'année dernière. En sa mémoire, le conseil municipal nomme, en son nom, la nouvelle rue qui mènera vers les installations d'Enerkem», a mentionné le maire, Martin Damphousse.

| Daniel Bastin |

Varenesse consolide sa position de pôle d'importance de l'énergie verte au Québec avec l'annonce du projet Recyclage Carbone Varenesse (RCV), élaboré par l'entreprise québécoise Enerkem et ses partenaires, qui est évalué dans son ensemble à 875 millions de dollars. La nouvelle usine de biocarburants permettra le recyclage du carbone et de l'hydrogène contenus dans les matières résiduelles non recyclables et la biomasse forestière résiduelle actuellement mis à l'enfouissement ou brûlés.

La nouvelle a été confirmée officiellement au Palais des congrès de Montréal alors que le premier ministre, François Legault, a annoncé pour ce projet d'envergure un prêt d'une somme maximale de 80 millions de dollars ainsi qu'un placement en parts privilégiées d'une valeur n'excédant pas 80 millions de dollars d'Investissement Québec. Le complexe sera situé dans la zone industrialoportuaire de Varenesse, c'est-à-dire dans une partie des anciens terrains de Pétromont en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le chef de la direction de l'entreprise québécoise Enerkem, Dominique Boies, a expliqué pour sa part que Recyclage Carbone Varenesse

produira l'un des carburants à plus faible intensité de carbone en détournant les déchets non recyclables et la biomasse forestière résiduelle des sites d'enfouissement, en utilisant de l'électricité et de l'hydrogène ainsi que de l'oxygène renouvelables. Il a ajouté que l'usine deviendra une vitrine technologique du savoir-faire québécois et canadien dans le développement et le déploiement de technologies propres et innovantes. De plus, l'hydrogène vert et les autres énergies renouvelables contribueront au remplacement des énergies fossiles dans le secteur industriel, le secteur des transports et pour le chauffage des bâtiments.

Un des électrolyseurs les plus puissants du monde

Le soutien gouvernemental provincial lié à ce projet permettra aussi l'implantation, par Hydro-Québec, d'un électrolyseur de 88 mégawatts pour la production d'hydrogène vert, dont les investissements sont évalués à plus de 190 millions de dollars. Selon Sophie Brochu, présidente-directrice générale d'Hydro-Québec, la Société d'État exploitera bientôt l'un des électrolyseurs les plus puissants du monde pour produire de l'hydrogène vert. «Plusieurs pays s'intéressent à l'hydrogène, mais ne peuvent pas en produire à partir d'énergie renouvelable, comme c'est le

RECYCLAGE CARBONE VARENESSE



La nouvelle usine de biocarburant permettra le recyclage du carbone et de l'hydrogène contenus dans les matières résiduelles non recyclables et la biomasse forestière résiduelle actuellement mis à l'enfouissement ou brûlés.

cas ici. Notre électricité propre nous permet d'être ambitieux et de voir grand.»

Recyclage Carbone Varenesse devrait permettre de nouveaux débouchés pour la biomasse forestière des scieries et les résidus des centres de tri. Le projet amènera aussi la création de plus de 500 emplois pendant la construction de l'usine et de près de 100 emplois lors de son exploitation.

Les responsables ont également avancé que RCV aura pour conséquence de réduire globalement les gaz à effet de serre (GES) de plus de 170 000 tonnes de CO₂éq par année, ce qui équivaut à retirer 50 000 voitures de la circulation chaque année.

Pour sa part, le gouvernement fédéral injecte 70 millions de dollars dans le cadre du programme d'infrastructure Investir dans le Canada, ainsi qu'une somme de 4 millions de dollars de Développement économique Canada. À ces contributions s'ajoute l'appui financier de partenaires stratégiques majeurs, soit Shell Canada Products, Suncor Energy et Proman.

«Varenesse devient le premier pôle de développement de cette technologie propre et innovante au Québec», a conclu de son côté le maire de Varenesse, Martin Damphousse, en ayant une pensée particulière pour feu Vincent Chornet, un pionnier de ce projet qui est décédé l'année dernière. En sa mémoire, le conseil municipal a nommé, en son nom, la nouvelle rue qui mènera vers les installations d'Enerkem, dont il guidait auparavant les destinées.

Faits saillants

- Conversion de plus de **200 000 tonnes** de matières résiduelles non recyclables et de biomasse forestière résiduelle en une production annuelle de près de **125 millions de litres de biocarburants**.
- Contribution à la réduction des gaz à effet de serre (GES) équivalant au retrait de près de **50 000 véhicules de la route chaque année**.
- Construction d'une des plus grandes installations de production d'hydrogène et d'oxygène renouvelables **au monde** avec un électrolyseur de 88 mégawatts misant sur l'électricité verte du Québec.
- Création de plus de **500 emplois pendant la construction** et d'une centaine d'emplois directs pendant l'exploitation.
- Retombées économiques annuelles récurrentes de **85 M\$ CA pour le Québec**.
- Investissement de **60 M\$ depuis août 2019** pour le développement du projet, la préparation du site et l'obtention des permis requis.
- Le partenariat convenu est sujet à la signature des ententes commerciales.

Ce n'est pas une histoire de David contre Goliath.

C'est une histoire de David contre 2 Goliaths.

Joignez-vous à nous afin de niveler les règles du jeu pour les nouvelles locales.

Consultez le site web pour en apprendre davantage sur le défi auquel notre industrie est confrontée.

www.nivelerlesreglesdujeu.ca

News Media Canada
Médias d'Info Canada

89005

Steve Martin | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Dans la foulée du dépôt du rapport de l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC), des citoyens préoccupés par le projet d'agrandissement du terminal à conteneurs du Port de Montréal ont entrepris de se regrouper sous la bannière de la Vigie citoyenne port de Contrecoeur.

Actifs sur Facebook, les membres de cette communauté souhaitent mettre l'accent sur leurs inquiétudes face à des questions qui demeurent, à leurs yeux, sans réponse, et sur l'importance de garder le processus décisionnel transparent.

Le groupe encourage ces jours-ci les citoyens à participer à l'actuelle période de consultation organisée par l'AEIC et qui prendra fin le 18 décembre avec la réception des derniers commentaires. Deux soirées d'informations virtuelles ont été tenues les 2 et 3 décembre et, selon les chiffres proposés par la Vigie, un peu plus de 70 participants au total étaient présents pour chacune d'elles.

De 2 400 à 8 000 camions par jour?

Au terme de ces deux rencontres, les membres du groupe affirment avoir été déçus de constater que le rôle de l'AEIC se limite à la première phase de développement du projet. À titre d'exemple de ce qui peut sembler préoccupant dans cette situation, la Vigie mentionne dans un communiqué que, de 2 400 passages de camion par jour sur la montée de la Pomme d'Or durant la phase 1 du projet, l'achalandage pourrait passer à 8 000 lors de la phase 3, soit plus de 5,5 passages de véhicules lourds à la minute.

Le groupe regrette également que l'évaluation ne tienne pas compte des effets cumulatifs

du projet, notamment en ce qui concerne l'érosion des îles. En entretien avec La Relève, le cofondateur de la Vigie, André Pépin, admet que la création du groupe arrive à un moment où une certaine urgence se fait sentir pour les résidents qui mettent en doute les impacts humains et environnementaux du projet.

« On misait beaucoup sur l'idée que les règlements fédéraux qui devaient protéger le chevalier cuirré s'appliqueraient, admet le Contrecoeurais. Sinon, les citoyens ont eu des occasions de se prononcer, mais ça n'est pas toujours facile d'avoir accès au micro quand la salle est remplie de personnes qui sont là pour dire qu'elles appuient le projet. Il y en a qui ont tenté de le faire, mais c'est demeuré problématique. »

Minuit moins une

Si les citoyens ont eu l'opportunité d'assister aux rencontres virtuelles des 2 et 3 décembre, M. Pépin croit que la situation ne permettait pas d'entretenir une conversation ouverte à propos de certaines préoccupations. « Lors de la première rencontre, nous sommes une trentaine à être demeurés en ligne pour essayer de poser des questions, mais il y avait quand même 42



experts réunis devant nous. De notre côté, c'est quelque chose que nous faisons à temps partiel. Quand le citoyen moyen se lève pour poser une question devant un tel groupe, ça demande beaucoup d'énergie et même du courage je dirais. »

En mesurant l'avancement du dossier de l'APM au cours des dernières semaines, M. Pépin admet par ailleurs qu'il est minuit moins une pour ceux qui espèrent toujours faire valoir leur point de vue.

« On s'est dit qu'on faisait peut-être tout ça pour rien, mais on n'a pas le droit de ne pas essayer. Au moins pour pouvoir nous regarder

dans le miroir et dire à nos enfants qu'on a tenté de faire quelque chose. Je vous dirais que, depuis la création de notre page, nous avons reçu beaucoup plus d'appuis que ce que nous aurions pu imaginer. Je comprends que le conseil municipal et le député du Bloc applaudissent la partie commerciale du projet, mais personne ne peut dire qu'au niveau environnemental, tout est acquis. Que les experts de l'AEIC en soient arrivés à la conclusion que le projet n'aura pas d'impact négatif sur l'environnement, c'est une insulte à notre intelligence. C'est ça qui nous a choqués. »

Québec solidaire Verchères s'inquiète des retombées environnementales du projet du Port de Montréal à Contrecoeur



Un nouveau groupe de citoyens et de citoyennes s'est mis récemment sur pied à Contrecoeur pour étudier le dernier rapport émis par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada (AEIC) concernant le prolongement du port de Montréal à Contrecoeur. L'Association Québec solidaire Verchères fait siennes les préoccupations de ce comité en ce qui a trait aux menaces qui planent sur la biodiversité du territoire et sur les émissions des gaz à effet de serre (GES),

entre autres. Avec le prolongement du port, QS Verchères anticipe un accroissement du volume de camions lourds sur la montée de la Pomme d'Or à Contrecoeur, une hausse significative du trafic ferroviaire sur le tronçon qui traverse les villes de Longueuil, Boucherville, Varennes et Verchères et, bien sûr, le passage de plus de navires chargés de conteneurs aux alentours de Sorel et Contrecoeur. Tout cela se fait dans le contexte du développement d'un pôle logis-

tique de transport qui affectera, sans nul doute, plusieurs milieux naturels et terres agricoles, rappelle l'Association.

Les études faites par l'AEIC ne traitent que de la première phase du projet d'agrandissement, déplore Laurie-Anne Dansereau, membre active de Québec solidaire Verchères et citoyenne de Contrecoeur. Une fois engagé dans le projet, il ne sera plus temps de reculer, note-t-elle. De plus, « les impacts à terme sur les émissions de

GES causés par le camionnage et les navires et sur l'érosion des berges n'ont pas été traités ».

Finalement, ce que déplore Québec solidaire Verchères, c'est qu'on développe un projet, de l'agrandissement du port au pôle logistique de transport, avec une vision en silo. C'est ainsi que bien des décisions politiques se développent, la main droite ignorant ce que la main gauche fait. Oui, des emplois en perspective, mais à long terme, pas tant que ça, et à quel prix?

Armoires

Nouveau Concept



Service de décoration offert
Directement du manufacturier
Estimation gratuite à domicile
Réalisation de plan 3D

**Prix qui défient
toute compétition !**

1420-A, rue De Coulomb
à Boucherville
Tél. : 450 645-0665

www.armoiresnouveauconcept.com | armoironouveauconcept@gmail.com

DÉNEIGEMENT

MICHEL BOURDUA

Sincères
remerciements
à ma clientèle
pour sa confiance
et sa fidélité
depuis plus de 30 ans.
Joyeuses Fêtes
et beaucoup de santé
pour 2021



Michel Bourdua

SECTEUR DU MOULIN, SAINTE-JULIE **450 922-0410**

Vous vous promenez au parc de la Commune de Varennes? Alors, vous vous reconnaitrez peut-être!

Lettre ouverte

Le dimanche 6 décembre dernier, vers 15 h 30, nous faisons une marche « de santé » au parc de la Commune, avec notre sœur de 88 printemps.

Soudain, bang! Elle tombe, face première sur l'asphalte!

Toujours à terre, elle saigne abondamment et est visiblement très mal en point; le soleil baisse, le vent se lève et le froid se fait sentir; c'est paniquant!

Qu'aurions-nous fait sans tous ces « anges gardiens » qui nous ont instantanément entourés? Sans ce jeune homme qui a appelé le 911 et rappelé à plusieurs reprises pour s'assurer qu'ils étaient bien en route? Sans cette jeune maman qui s'est

départie de la couverture de son bébé alors que son conjoint me couvrait les épaules de son manteau (j'avais étendu le mien sur notre sœur)? Sans cet autre monsieur qui est allé chercher une autre couverture et s'est agenouillé à la tête d'Yvonne pour la protéger du vent? Une fois l'ambulance arrivée, il s'est même inquiété de savoir comment on retournerait chez nous! Qu'aurions-nous fait sans cette autre personne qui a indiqué aux ambulanciers par quel détour ils pouvaient rejoindre le lieu de l'accident? Combien nous nous serions sentis seuls et démunis sans la compassion de vous tous qui nous avez entourés...



Soyez-en remerciés, du plus profond de notre cœur! Cette journée sombre ne sera certes jamais oubliée, mais elle restera éclairée par tout l'amour que vous nous avez apporté! Yvonne, qui se remet de façon étonnante, malgré de multiples fractures, Claude et Thérèse

LA HAUSSE DES NOUVEAUX CAS DE COVID-19 se poursuit en Montérégie et surtout dans la MRC

| Daniel Bastin |

L'augmentation des nouveaux cas de Covid-19 est particulièrement marquée en Montérégie et surtout dans la MRC de Marguerite-D'Youville alors qu'on enregistrait, le 8 décembre, un sommet de 255 personnes infectées depuis le début de la pandémie dans la grande région. Au moment d'écrire ces lignes, on dénombrait près de 1 000 décès et plus de 2 000 cas actifs en Montérégie.

Selon la direction de la santé publique de la Montérégie (DSPM), on recensait 1 412 nouveaux cas entre le 2 et le 8 décembre derniers, soit une hausse notable par rapport aux deux semaines précédentes, car on déclarait 917 personnes ayant contracté le virus entre le 18 et le 24 novembre.

Du côté de la MRC, le nombre de nouveaux cas

a plus que doublé en deux semaines puisqu'il se situait à 31 pour la période du 18 au 24 novembre, alors qu'il a atteint 72 entre le 2 et le 8 décembre. Le nombre de cas actifs est de 124 dans la MRC.

De façon plus précise, la DSPM indiquait qu'il y avait 323 cas à Sainte-Julie depuis le début de la pandémie en date du 8 décembre; 299 à Varennes; 177 à Saint-Amable; 83 à Contrecoeur; 57 à Verchères, alors que la santé publique régionale mentionnait seulement qu'il y avait moins de 5 cas sur le territoire de la municipalité de Calixa-Lavallée.

Les urgences encore surchargées...

Il est à noter que les urgences des hôpitaux de la région continuent de déborder puisqu'il y avait 49 personnes sur une civière à l'Hôpital Pierre-Boucher à Longueuil alors que la capacité est

normalement de 35 malades (soit un taux de 140%). La situation est un peu plus sous contrôle à l'Hôpital Charles-Le Moyne à Longueuil (109%) et Honoré-Mercier à Saint-Hyacinthe (100%). Toutefois, ce n'était pas le cas à l'Hôtel-Dieu de Sorel, car il y avait 27 patients sur une civière, considérant que la capacité de l'urgence est de 17 malades (159%).

Pour le bien de la planète, le bac noir doit être utilisé comme ultime option

Il est vrai que la période des Fêtes permet de se forger des souvenirs inoubliables, de se remplir la panse et de répandre la joie en offrant de beaux

cadeaux, mais c'est aussi un temps de l'année où l'on génère une grande quantité de matières résiduelles! Par conséquent, il est important plus que jamais d'effectuer un bon tri de celles-ci. Avec



l'utilisation optimale du bac bleu pour vos emballages-cadeaux recyclables, et du bac brun pour vos restes de festin de Noël, il ne devrait plus y

avoir grand-chose à déposer dans votre bac noir. Pour le bien de la planète, ce dernier doit être utilisé comme ultime option. Le temps est venu de laisser votre bac noir tranquille!



IL Y A DES FOIS OÙ TU EN FAIS TROP

TON BAC NOIR LAISSE-LE TRANQUILLE!



Adoption du plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020 à Sainte-Julie

| Daniel Bastin |

Voici un compte rendu de l'assemblée tenue le mardi 8 décembre dernier qui a été présentée par visioconférence et diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville de Sainte-Julie.

• Le conseil a adopté le plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2020. Depuis 2007, ce plan vise à identifier les obstacles nuisant à l'intégration des personnes handicapées ainsi qu'à formuler, évaluer et revoir au besoin les actions entreprises ou les démarches à mettre de l'avant pour y remédier. Le Comité des politiques citoyennes, responsable de la mise à jour de ce plan, s'assure d'améliorer le quotidien de l'ensemble des citoyens, notamment en matière d'accessibilité universelle.

• Les élus ont approuvé le budget 2021 de la Régie intermunicipale du Centre multisports régional, tel qu'adopté par son conseil d'administration, et ont autorisé le trésorier à procéder au paiement de la quote-part de Sainte-Julie de 147 558 \$ pour l'année.

• La Ville a accepté de déposer les contributions provisoires 2021 à l'Autorité régionale de transport métropolitain et a mandaté le trésorier afin d'émettre les chèques nécessaires pour payer la contribution provisoire de Sainte-Julie de 1 954 925 \$.

• À la suite de l'aide financière de 800 000 000 \$ octroyée par le gouvernement provincial aux muni-



Depuis 2007, le plan d'action à l'égard des personnes handicapées vise à identifier les obstacles nuisant à l'intégration de ces citoyens à Sainte-Julie.

cipalités en raison de la pandémie de la Covid-19, le conseil a revu l'utilisation des surplus votés pendant l'exercice 2020.

Aides financières et règlements

• Les élus ont accordé une aide financière de 5 796,72 \$ à l'Association du hockey mineur de Sainte-Julie pour la saison 2020-2021 afin d'embaucher une ressource supplémentaire dans le cadre de la politique d'attribution des subventions du conseil municipal, volet 6 « Soutien aux bénévoles par l'engagement d'une ressource administrative ».

• La Ville a désigné Yogi Remorquage (9344-5724 Québec inc.) pour gérer une fourrière d'autos au

899, chemin du Fer-à-Cheval à Sainte-Julie et a demandé son inscription au fichier des fourrières reconnues par la Société de l'assurance automobile du Québec pour le territoire de Sainte-Julie.

• Le conseil a donné le contrat concernant les travaux de prolongement de l'égout sanitaire sur la montée des Quarante-Deux à la compagnie Excavation C.G.2 pour 312 950 \$, incluant une provision pour imprévus de 10 %.

• La Municipalité a annoncé son intention d'adopter, à une séance ultérieure, le projet de règlement 1258 autorisant le paiement du coût des travaux d'aqueduc sur le rang de la Vallée et une partie de la montée des Quarante-Deux ainsi que les

frais contingents pour 1 995 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder cette somme.

• Le conseil entend aussi adopter plusieurs projets de règlement, dont le 1263 autorisant le paiement des frais d'acquisition d'un véhicule spécialisé et d'accessoires connexes (chargeur sur pneus, grappe directionnelle avant et aile de côté et grappe de déglaçage avant) ainsi que les frais contingents pour 450 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin; le 1265 décrétant les taux de taxation pour l'année 2021; le 1266 autorisant le paiement de la quote-part, les frais contingents et les taxes relativement à des travaux de nettoyage de certaines branches de la rivière du Trésor pour 26 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin; le 1267 autorisant le paiement du coût des travaux de remplacement et de gainage de conduites d'aqueduc et de réfection de la chaussée sur une partie des rues D'Auteuil et Charles-De Longueuil ainsi que les frais contingents pour un montant de 1 500 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 1,5 million \$.

• Lors de cette assemblée, les élus ont notamment adopté le Règlement 1233-1 afin d'augmenter le montant de l'emprunt et de remplacer la clause de taxation prévue à son article 3 pour payer le coût des travaux d'enfouissement de fils d'utilités publiques sur une partie du chemin du Fer-à-Cheval et de la rue de Murano ainsi que les frais contingents.

Citoyens de Sainte-Julie: un cadeau aussi pour votre église paroissiale?

La campagne de financement pour les réparations de l'église paroissiale se poursuit. En date du 10 décembre, 170 000 \$ ont été amassés grâce à la contribution de 430 personnes.

L'équipe des marguilliers s'est donné comme objectif d'amasser 650 000 \$ afin de réaliser les travaux de réparations majeures en façade de l'église au printemps 2021. Rappelons que des pierres risquent de tomber et des travaux à la base du clocher doivent être effectués pour cesser l'infiltration d'eau entre le mur et les pierres. La grande porte centrale est inaccessible et les cloches ont cessé de sonner depuis maintenant un an, lorsque le problème a été constaté.

Noël est à nos portes. Les catholiques fêtent la naissance du Christ et c'est la tradition de donner des cadeaux en cette période de réjouissances. Est-ce que les citoyens auront un cadeau pour la conservation de ce bâtiment patrimonial? Plusieurs Julievillois sont d'avis de conserver l'église paroissiale. Il faut que ceux qui peuvent donner participent à cette campagne de financement. L'équipe des marguilliers propose l'achat d'une pierre virtuelle à 1 000 \$ ou à 500 \$, mais tous les dons sont acceptés évidemment.

« Au Québec, plusieurs églises ferment leurs portes ou sont transformées pour une autre fonction. À Sainte-Julie, l'église paroissiale est au cœur du village et fait partie des rares bâtiments patrimoniaux qui rappellent l'origine de

cette ville. Il est donc important de la conserver. Toutes les énergies sont déployées pour atteindre l'objectif. Il faut maintenant que les citoyens répondent en grand nombre à l'appel, souhaite l'équipe bénévole des marguilliers. Nous tenons à remercier d'avance tous les donateurs qui, tout comme nous, ont à cœur la préservation de notre belle église! »

Les dons sont reçus au presbytère

Église Sainte-Julie
1686, rue principale
Sainte-Julie (Québec) J3E 1W7
Pour toute information
uniteem.org
450 649-1277, poste 206





Natacha Lambert,
denturologiste
450 685-1791
1400, rue Principale,
local 207, Sainte-Julie

REPRISE DE NOS ACTIVITÉS!
Soyez assurés que nous respectons toutes
les recommandations pour un environnement sécuritaire!



**DENTUROLOGIE
SAINTE-JULIE**

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Prothèses dentaires biofonctionnelles
- Réparation en 1 heure
- Service à domicile
- Urgence jour, soir et fin de semaine
- Consultation sans frais
- Financement disponible

Luc St-Cerny,
denturologiste
450 922-2840
1400, rue Principale,
local 207, Sainte-Julie
450 583-5107
630, Duvernay, Verchères

denturologistestestjulie.com

Joyeuses fêtes!



Célébrations de Noël

Le 24 déc : 16h Célébration de la parole
Le 24 déc : Messes 19h & 21h
Le 25 déc : Messes 9h30 & 10h30 A.M

Célébration du Jour de l'an

Le 1^{er} janvier Messe 10h30 A.M
Pour réservations : 450-649-3502
Le lundi 21 déc. : 9h30 à midi
Le mardi 22 déc. : 9h30 à midi

Paroisse St-François d'Assise
2122, Chemin-du-Fer-à-Cheval, Sainte-Julie

Budget 2021 de Saint-Amable

Des investissements pour la qualité de vie des citoyens



Une somme de 1 301 423 \$ sera investie par la Ville pour l'installation d'un toit sur dalle de béton utilisable durant les quatre saisons de l'année au parc le Rocher.

Steve Martin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

À l'instar d'autres municipalités dans la région, le conseil de Saint-Amable a présenté un budget 2021 ne comprenant aucune augmentation de la taxe foncière.

En revanche, la Ville prévoit une hausse de 487 000 \$ de son budget, soit une variation de 2,85 % par rapport à celui qui a été déposé l'an dernier.

Alors que la tarification pour l'eau demeure inchangée à 167 \$ par habitation, les frais pour la gestion des matières résiduelles et l'entretien du système d'égout ont légèrement augmenté, passant respectivement de 240 \$ à 245 \$ et de 133 \$ à 140 \$.

Le budget total prévu pour la municipalité en 2021 a par ailleurs été fixé à 17 576 000 \$, soit une augmentation de 487 000 \$ (2,85 %) par rapport à celui de l'an dernier.

Parmi les services qui vont bénéficier de cette progression, on compte les travaux publics (8 %), les loisirs sportifs (7 %), l'administration générale (7 %), la prévention des incendies (6 %) et le transport en commun (3 %). De leur côté, les sommes allouées pour le maintien de l'hygiène du milieu sont en régression de 3 %, soit 74 000 \$ pour un budget de 2 579 000 \$.

Programme triennal

En ce qui concerne le programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023, qui inclut donc les montants alloués aux différents projets et dépenses non récurrentes, le conseil prévoit un budget total pour les trois années de 6 721 565 \$. Sur cette somme, 3 159 818 \$ devraient notamment servir à des travaux de génie, alors que 1 591 000 \$ sont prévus pour la gestion des parcs.

Parmi les dépenses anticipées, 47 815 \$ vont par ailleurs servir à la refonte du site Internet de la Ville qui va bientôt offrir de nouveaux services aux citoyens; 86 487 \$ seront en outre investis dans l'installation d'un panneau d'affichage numérique.

« Il reste à figurer une entente avec un des propriétaires sur notre territoire, a expliqué le conseiller Mathieu Daviault à ce propos lors de la diffusion de la séance extraordinaire. Nous allons pouvoir avoir le panneau que nous attendons depuis si longtemps. Ce sera un nouveau canal de communication pour les citoyens. »

Saint-Amable prévoit par ailleurs faire cette année l'acquisition d'un nouveau camion incendie.

Au niveau des fonds attribués pour les parcs et terrains de jeux, 168 438 \$ seront affectés à l'aménagement du parc le Rocher, 61 503 \$ pour de nouveaux sentiers et 9 637 \$ pour l'acquisition de fontaines à boire.

Pour ce qui est des réserves, 70 000 \$ seront affectés à la réparation des postes de pompage sanitaires alors que 50 000 \$ serviront au maintien des infrastructures de la maison des aînés qui sera située sur la rue du Parchemin.

Une patinoire et un campus jeunesse
Finalement, au niveau des projets majeurs nécessitant des règlements d'emprunt, la Ville compte investir 3 073 818 \$ pour l'usine d'épuration des eaux usées, une étape nécessaire, selon le conseil, afin de s'adapter à la croissance actuelle de la municipalité.

Une somme de 1 301 423 \$ sera également investie pour l'installation d'un toit sur dalle de béton utilisable durant les quatre saisons de l'année au parc le Rocher. « Il va servir pour toutes sortes d'activités, autant pour les organismes que les événements comme le Festival country », a expliqué Mathieu Daviault.

Le conseiller a ajouté qu'une patinoire aux dimensions de la Ligue nationale de hockey sera aménagée sous le toit, ce qui la protégera des intempéries de l'hiver.

De plus, 300 000 \$ sont également prévus pour un Campus jeunesse et culturel, un projet dont les membres du conseil devraient nous dévoiler les détails au cours des prochains mois.

Pour tous les détails, visitez le site de la ville: www.st-amable.qc.ca



À l'instar d'autres de municipalités dans la région, le conseil de Saint-Amable a présenté un budget 2021 ne comprenant aucune augmentation de la taxe foncière.



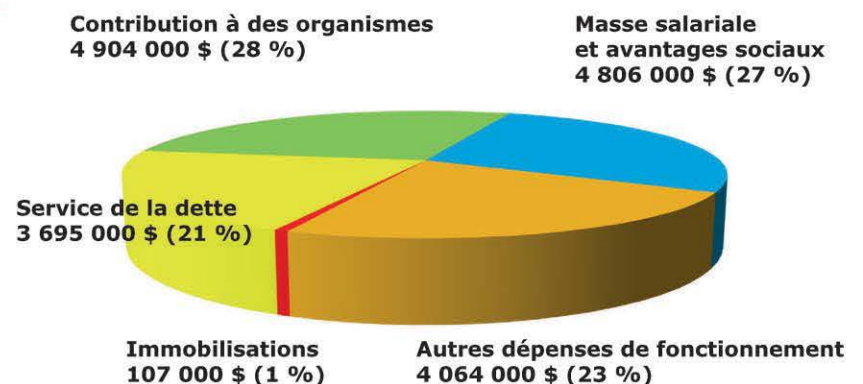
Présenté le 8 décembre 2020
en séance publique extraordinaire



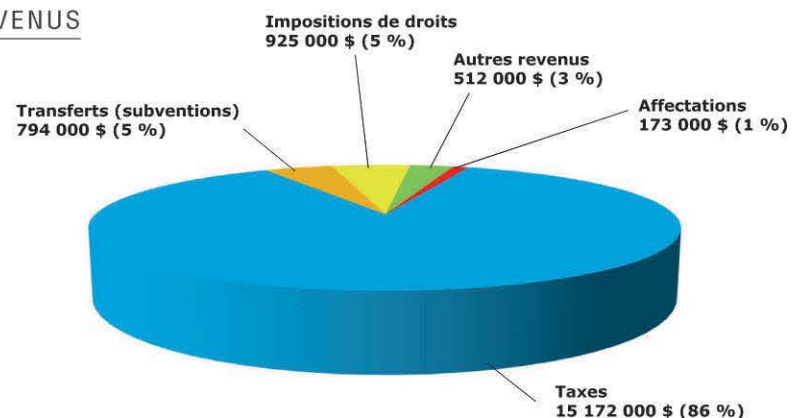
BUDGET 2021

17 576 000 \$

DÉPENSES PAR CATÉGORIE



REVENUS



COMPTE DE TAXES D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE SANS RÉPARTITIONS LOCALES

	2021	2020
ÉVALUATION	254 482 \$	254 482 \$
COMPTE DE TAXES		
Taxe foncière	1 981 \$	1 981 \$
Tarif - Eau	167 \$	167 \$
Tarif - Entretien d'égout	140 \$	133 \$
Tarif - Matières résiduelles	245 \$	240 \$
TOTAL	2 533 \$	2 521 \$

+ 0,50 %
(12 \$)

Augmentation 2021 du compte de taxes de la résidence unifamiliale moyenne

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

	2021	2022	2023	Total
	5 395 822 \$	634 589 \$	691 154 \$	6 721 565 \$

Construction et offre commerciale accrue Ça bouge à Contrecoeur!

Steve Martin | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Pandémie oblige, les membres des médias ont d'abord été conviés le 3 décembre à une rencontre virtuelle en remplacement de la traditionnelle première pelletée de terre lors d'une annonce officielle concernant la création du Marché Contrecoeur.

Jaime Roskies, le responsable du projet pour le promoteur, la firme Forum, était présent lors de cette annonce en compagnie de la mairesse Maud Allaire, des propriétaires de l'épicerie IGA, Emily et Philip Desmarais, ainsi que de Gaétan Dufresne et Nathalie Pellerin, représentants respectivement de Sobeys et de la SAQ.

Parmi les commerces ayant déjà réservé leur espace dans ce nouveau centre commercial, notons les bannières A&W, Eggspress, Opto-Réseau, Banque Nationale, Dollarama ainsi que Boutique d'animaux Chico. D'autres commerces devraient plus tard se greffer à cette offre puisque des locaux sont toujours disponibles pour les entrepreneurs intéressés. Selon Jaime Roskies, la création d'un espace locatif de 75 000 pieds carrés représenterait un investissement d'environ 20 millions de dollars.

Pour sa part, Maud Allaire s'est réjoui de l'avancement de ce projet qui s'inscrit dans l'actuel mouvement de croissance économique et



Le projet Cité 3000 prendra forme dès l'an prochain. Le coup d'envoi sera donné lorsque s'amorcera dans le secteur la construction de la 32^e quincaillerie Canac.

démographique de la municipalité, dans le sillage des annonces liées au développement du projet portuaire. « Avec notre croissance démographique soutenue depuis plus de 10 ans et les projets majeurs attendus du côté du développement économique en 2021, [cette] implantation [...] renforcera l'achat local et offrira une diversité commerciale ainsi que des services de proximité qui répondront aux besoins de notre population. »

De leur côté, les propriétaires de l'épicerie IGA Desmarais se réjouissent de pouvoir aménager dans des locaux plus vastes qui leur permettront d'exploiter la bannière IGA Extra. La SAQ sera par ailleurs intégrée dans le commerce qui compte également offrir des services de naturopathie, un espace à sushi et une section microbrasserie, offrant ainsi un plus grand choix de produits québécois.

Cité 3000

Le 9 décembre, la Ville a par ailleurs annoncé que le projet Cité 3000, entrepris avec les partenaires Grilli Samuel Consortium Immobilier et le Fonds immobilier de solidarité FTQ, prendra forme dès l'an prochain. Le coup d'envoi sera donné lorsque débutera dans le secteur la construction de la 32^e quincaillerie Canac.

Rappelons que le pôle commercial Cité 3000 s'inscrit dans le cadre du développement de la zone industrialo-portuaire Contrecoeur-Varenes, en lien avec la Stratégie maritime du Québec.

« En plus de Canac, d'autres commerçants et une bannière hôtelière démontrent un intérêt pour le secteur, s'est avancé le président de Grilli Samuel Consortium Immobilier, Yves Samuel. Notre objectif est d'attirer des bannières stratégiques et appréciées d'une large clientèle afin de desservir autant les besoins de la population environnante que ceux des travailleurs qui seront en transit sur ce pôle commercial et éventuellement sur le pôle industriel. Le développement de ce dernier est en lien direct avec l'agrandissement du Port de Montréal qui, selon les informations publiques, prévoit amorcer ses travaux au cours de 2021 pour une mise en service du terminal Contrecoeur en 2024. L'échéancier est donc bien aligné pour concrétiser cet ambitieux projet. »

Troisième tentative d'incendie criminel dans des pizzerias de la région

Steve Martin | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Dans la nuit du 8 décembre, un troisième restaurant a été victime d'une attaque survenue en pleine nuit. Cette fois, l'établissement visé était la pizzeria Sorrento qui a ouvert ses portes il y a quelques mois à peine au 37a, rue du Roi à Sorel-Tracy.

Lors de leur intervention nocturne, les policiers ont conclu qu'il y avait eu introduction par effraction et tentative d'incendie criminel. Malgré les intentions du ou des malfaiteurs, il semble que les dommages causés soient mineurs.

« Il n'y a eu aucun incendie ni aucune flamme », a mentionné la porte-parole de la Sûreté du Québec, Valérie Beauchamps, avant d'ajouter que le service d'identité judiciaire avait procédé à une analyse de la scène. Selon l'agente de la SQ, il serait par ailleurs trop tôt pour établir un parallèle entre cette affaire et les deux incidents curieusement similaires survenus au cours de la dernière semaine.



Cocktail Molotov

Le propriétaire du Sorrento, Peter Giannopoulos, est le fils de Gregory Giannopoulos, l'ancien copropriétaire du restaurant aussi baptisé Sorrento. Ce dernier était autrefois situé sur la rue Marie-Victorin, dans le secteur Tracy, là où

se trouve aujourd'hui l'actuel Milano. Or, cette pizzeria a également été la cible d'une attaque incendiaire le 4 décembre dernier, deux jours après une tentative semblable au restaurant Pizz de Contrecoeur. Le Milano a subi quelques dégâts se limitant à l'intérieur de l'établissement.

Les locataires habitant le même édifice ont, semble-t-il, pu réintégrer rapidement leur logement.

« Quand on est arrivé, le feu faisait rage à l'extérieur du bâtiment, a expliqué Joël Lapointe du service des incendies au journaliste Sylvain Rochon de CJSO. La nature de l'incendie, nous ne pouvons pas la confirmer, mais nous avons rabattu les flammes rapidement par l'arrière. (...) Il n'y a eu aucun blessé. L'évacuation a été complétée dès notre arrivée. »

Quant au commerce de Contrecoeur, les enquêteurs devaient rencontrer les propriétaires. Selon ce qu'a appris La Relève, le premier de ces trois incendies aurait été allumé à l'aide d'un cocktail Molotov. C'est un appel d'un citoyen au service 911 qui a mis pompiers et policiers en alerte vers 1 h du matin. Un témoin aurait en outre raconté aux agents avoir vu deux personnes rôder autour des voitures de livraison de l'établissement.

La Relève. Une équipe de journalistes chevronnés



Daniel Hart
journaliste/photographe
33 ans d'expérience
d.hart@videotron.ca



Daniel Bastin
journaliste/photographe
22 ans d'expérience
daniel.bastin@lareleve.qc.ca



Diane Lapointe
journaliste/photographe
35 ans d'expérience
diane.lapointe@lareleve.qc.ca



Steve Martin
journaliste/photographe
15 ans d'expérience
steve.martin@lareleve.qc.ca



François Laramée
journaliste/photographe
40 ans d'expérience
francois.laramee@lareleve.qc.ca

Parrainage civique

Entre amis, on se comprend!

Steve Martin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Le mouvement du parrainage a pris son envol dans la région il y a près de 40 ans. Encore de nos jours, il est à l'origine de grandes histoires d'amitié qui n'auraient autrement peut-être pas vu le jour.

« Le parrainage civique, c'est la création d'une amitié entre deux personnes qui peuvent venir de deux milieux totalement différents, explique Julie Vachon, directrice de Parrainage civique de la Vallée-du-Richelieu. Il y en a généralement un qui a un travail, une famille, qui est intégré à la communauté alors que l'autre est un peu marginalisée par son handicap ou sa condition. »

À titre d'exemples, M. Vachon évoque la déficience intellectuelle, les troubles du spectre de l'autisme et la trisomie 21.

Afin de créer des liens, l'organisme, qui est sur le point de lancer une vaste campagne, organise des rencontres entre des êtres partageant des passions communes, que ce soit la musique, le sport... ou le magasinage!

« On invite souvent nos parrains et marraines potentiels à venir participer à une activité ou deux



avec nous. Ça nous permet d'analyser, de voir les liens qui peuvent se créer naturellement entre deux personnes. »

Frère et sœur de cœur

Bien entendu, les personnes recherchées présentent certaines caractéristiques qui font d'eux de bons partenaires potentiels pour les filleuls.

« Nous avons une procédure, ajoute la directrice qui ne manque pas de faire l'éloge du personnel qui l'entoure. Il y a dix étapes à franchir avant d'officialiser un jumelage. Il ne faut pas oublier qu'il y a des personnes vulnérables. C'est pourquoi il est important pour nous de suivre un protocole qui nous assure que tout se fait dans le bon ordre et la sécurité. »

Il est également important de se rappeler que, peu importe sa condition, l'ami bénévole s'adresse à un être adulte qui possède sa propre identité.

« On s'adresse à eux de la même manière qu'on le ferait avec un ami proche. Il faut les accepter et les prendre pour des personnes à part entière. »

Comme on peut s'y attendre, une telle démarche a permis de créer des liens solides qui perdurent depuis 5, 10 ou même 33 ans dans le cas d'un parrain de Marieville et son filleul de Chambly. Après tout ce temps, on peut considérer de facto qu'un ami fait aujourd'hui partie de notre famille à part entière.

« Pour certains, l'autre devient comme un frère ou une sœur de cœur, une personne significative. Et il y en a pour qui c'est tout récent, mais qui ont vite créé une complicité. Après quelques rencontres, ils finissent déjà les phrases de l'autre! »

Tellement humain

Si la COVID-19 a rendu les rapprochements plus difficiles, le téléphone demeure une façon de rester en contact et de garder la connexion bien vivante.

D'autres ont continué de marcher ensemble tout en respectant les règles de la distanciation physique.

« On entend souvent parler de « distanciation sociale », mais il y a une distinction qui est importante. Nous avons fait des activités cet été et tout le monde portait le masque. Au lieu de se donner la main, on se donnait un coup de coude! »

Parfois, même quand des personnes doivent se retirer pour des raisons de santé notamment, l'attachement au mouvement demeure palpable au-delà des années passées auprès de l'organisme.

« Nos bénévoles tiennent au parrainage civique en raison de sa mission, conclut Julie Vachon, grâce à la simplicité de la chose. On peut faire des activités à 2, 4, 10 ou même des soirées à 150 et ça demeure humain. La base, c'est de satisfaire le besoin de nos bénévoles et de nos filleuls. »

Pour plus d'informations sur l'organisme, il suffit de visiter le : www.pcvr.ca

Avis de décès



Suzanne Parenteau 1934-2020

C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de madame Suzanne Parenteau, épouse de monsieur Raymond Parenteau, au CHSLD Jeanne-Crevier, le 10 décembre 2020, à l'âge de 86 ans. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses deux filles, Josée (feu Jocelyn) et Suzie, ses petites-filles Ashling (Jeff), Shaina, Mikaela (Whit) et ses quatre arrière-petits-enfants, son frère Yvon Parenteau (Madeleine Parenteau), ses belles-sœurs Rolande, Huguette (Guy Daneau) ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille recevra vos condoléances au :
Complexe Funéraire Pierre Tétrault inc.

549, Samuel-De Champlain À l'est de Montarville
Sortie 19 de la Route 132 est
Boucherville (Québec) J4B 6B6
cfpierreztault@videotron.ca

Tél. : (450) 655-6036 Téléc. : (450) 655-0941

Le jeudi 17 décembre de 18 h à 21 h et le vendredi
18 décembre de 9h30 à 10h30.

Les funérailles auront lieu le vendredi 18 décembre
à 11h en l'église Sainte-Famille, 560 boul. Marie-
Victorin, Boucherville J4B 1X1.

L'accueil se fait dans le respect des règles
de la distanciation en raison de la COVID-19, 25
personnes maximum.

Le port du masque est obligatoire.

La famille tient à remercier le personnel dévoué
du CHSLD Jeanne-Crevier pour leur soutien et les
bons soins prodigués.

En sa mémoire, votre sympathie peut se
traduire par un don à la Fondation Jeanne-
Crevier, 151 rue de Muy, Boucherville J4B 4W7
(fondationjeannecrevier.org)

50076

LEGROUPE
MAURICE
LEGROUPEMAURICE.COM



PORTES OUVERTES VIRTUELLES

DE LA CHARMANTE VAST
VISITEZ VAST.LEGROUPEMAURICE.COM



COMPLEXE RÉSIDENTIEL POUR RETRAITÉS

**EMMÉNAGEZ DÈS MAINTENANT!
UNITÉS DISPONIBLES**

300, rue de Murano, Sainte-Julie
450 986-8002 | ResidenceVast.com
(À deux pas du stationnement incitatif, face au MAXI)

VAST

51005

S'isoler, c'est sérieux!

Nous vous demandons de suivre les consignes d'isolement pour éviter de transmettre la COVID-19 à d'autres personnes.

S'isoler, c'est rester à la maison ou dans son appartement



- ✓ N'allez pas à l'école, au travail, au CPE, à la garderie ni dans aucun endroit public (ex.: magasin, épicerie, pharmacie).
- ✓ Si vous demeurez dans une résidence privée pour aînés, ne vous déplacez pas dans la résidence; demeurez dans votre unité locative. Nous vous recommandons de faire monter vos repas à votre chambre pour éviter les déplacements au maximum dans la résidence.
- ✓ Ne sortez pas faire une marche.
- ✓ N'empruntez pas les transports publics.
- ✓ Si vous n'avez pas d'aide pour votre épicerie ou vos médicaments, vous pouvez utiliser les services de livraison à domicile de l'épicerie ou de la pharmacie. Évitez tout contact à moins de deux mètres avec le livreur.
- ✓ N'accueillez pas de visiteurs à la maison.
- ✓ Si vous habitez avec d'autres personnes qui n'ont pas la COVID-19:
 - Demeurez seul dans une pièce de la maison le plus souvent possible.
 - Évitez d'être en contact avec les autres occupants de la maison. Gardez une distance d'au moins deux mètres avec eux. Couvrez votre nez et votre bouche si vous devez vous approcher à moins de deux mètres.
 - Si possible, mangez et dormez seul dans une pièce de la maison.
 - Si possible, utilisez une salle de bain qui vous est réservée. Sinon, désinfectez-la après chaque utilisation.
 - Aérez souvent la maison et votre chambre en ouvrant une fenêtre (si la météo le permet).
- ✓ Vous pouvez sortir sur votre balcon ou dans votre cour privée en vous assurant d'être à deux mètres de toute autre personne.
- ✓ Si vous devez quitter la maison pour des raisons médicales, utilisez un masque ou un couvre-visage.

Les personnes qui vivent avec vous peuvent poursuivre leurs activités habituelles (travail, école, garderie, etc.) si elles ne sont pas elles-mêmes visées par une consigne d'isolement (ex.: en attente de résultat de test, contact de cas confirmé, retour de voyage, etc.).

Quand faut-il s'isoler ?



Vous avez obtenu un résultat de test positif

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler **pendant les 10 jours suivant votre test de dépistage**.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies :

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes en attente d'un test ou d'un résultat

Vous devez vous isoler en attendant votre résultat de test si :

- Vous présentez des symptômes de la COVID-19, ou en avez présenté dans les 10 derniers jours;
- Vous avez été identifié par la santé publique comme un contact d'un cas de COVID-19;
- Vous êtes de retour d'un voyage à l'étranger.

Si vous ne répondez à aucun de ces critères, vous n'avez pas à vous isoler. Nous vous recommandons de respecter les mesures sanitaires générales jusqu'à l'obtention de votre résultat. Si votre résultat de test est positif, vous recevrez des consignes de la direction de santé publique.



Vous présentez des symptômes

Si vous présentez des symptômes tels que la fièvre, l'apparition ou l'aggravation d'une toux, une difficulté à respirer ou une perte subite de l'odorat sans congestion nasale avec ou sans perte de goût, vous devez vous isoler et aller passer un test de dépistage. L'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 vous permettra d'obtenir une recommandation sur la marche à suivre, selon votre condition. Rendez-vous sur [Québec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) pour faire l'évaluation de vos symptômes.



Vous avez été en contact avec un cas confirmé

Si vous ne développez pas de symptômes, vous devez vous isoler **14 jours après votre dernier contact** avec le cas confirmé de COVID-19, même si vous avez subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Si vous développez des symptômes, vous devez vous isoler jusqu'à ce que **toutes** les conditions suivantes soient réunies :

- 10 jours se sont écoulés depuis le début de vos symptômes.
- Vous n'avez plus de fièvre depuis au moins 48 heures (sans avoir pris un médicament contre la fièvre).
- Vos symptômes se sont améliorés depuis au moins 24 heures (excluant la toux ou la perte de l'odorat, qui peuvent durer plus longtemps).



Vous êtes de retour de voyage

Tous les voyageurs qui entrent au Canada doivent s'isoler obligatoirement pendant une période de 14 jours, même s'ils ont subi un test pour la COVID-19 et que le résultat est négatif.

Pour prendre les meilleures décisions possibles pour votre santé et celle de vos proches durant la pandémie de la COVID-19, consultez les Guides autosoins. Ils permettent de connaître les meilleurs moyens de se protéger de la COVID-19, de prendre soin de soi, de donner les soins de base à son entourage et de savoir où et quand consulter si on a besoin de soins ou de services.

[Québec.ca/isolement](https://quebec.ca/isolement)

☎ 1 877 644-4545

Québec 



Chronique de Varennes

HORAIRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Veuillez prendre note que les bureaux des services administratifs de la Ville de Varennes seront fermés du 23 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021 inclusivement pour la période des Fêtes.

COLLECTE DE SANG SUR RENDEZ-VOUS
Mardi 5 janvier, 10h à 20h, Maison des aînés. Pour prendre rendez-vous 1 800 343-7264 ou jedonne@hema-quebec.qc.ca.

VARENNES ET SES AÎNÉS
Présentation spéciale d'une émission de télévision diffusée sur TVRS - Chaîne 9, destinée à nos aînés. Diffusion le samedi 19 décembre à 12h et en rediffusion le 20 décembre à 19h, le 21 décembre à 9h, le 27 décembre à 9h 30 et le 29 décembre à 19h. Joyeux Noël à tous!

CITOYENS AVERTIS - NOUVELLE PLATEFORME AMÉLIORÉE
Les citoyens sont invités à s'inscrire ou à mettre à jour leur profil sur la nouvelle plateforme de messagerie automatisée Citoyens avertis. En cas de mesure d'urgence, d'action à prendre en matière de sécurité civile ou de travaux majeurs, les personnes inscrites seront avisées rapidement par téléphone, courriel et message texte. De plus, il sera dorénavant possible pour les gens de sélectionner des préférences parmi les catégories suivantes: stationnement de nuit en période hivernale, emplois, événements, matières résiduelles ainsi qu'une infolettre qui sera ultérieurement publiée.

L'inscription est simple. Il s'agit de repérer *Citoyens avertis!* dans les liens rapides situés sur la page d'accueil du site Internet de la Ville à l'adresse www.varennes.qc.ca ou en communiquant avec le personnel des relations avec les citoyens au 450 652-9888, poste 1455. Vous devez compléter le formulaire pour vous inscrire ou mettre à jour

vos profils et cliquer sur « **Je veux m'inscrire** » lors de votre première connexion

RÉSERVATION DE DOCUMENTS - PRÊT SANS CONTACT
Dimanche 12h à 16h30, lundi: 13h à 21h, mardi et mercredi 10h à 21h, jeudi 13h à 21h, vendredi 13h à 18h et samedi 10h à 16h30. Consultez le catalogue en ligne: <https://biblio.ville.varennes.qc.ca>
450 652-3949 poste 5050 biblio@ville.varennes.qc.ca
La chute à documents extérieure, disponible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE - Période des Fêtes
La bibliothèque sera fermée: 24, 25, 26 et 31 décembre 2020 ainsi que les 1^{er} et 2 janvier 2021.

HEURES DU CONTE DE NOËL AVEC M^{ME} SUZANNE (3 ANS ET +) EN MODE VIRTUEL
Madame Suzanne te propose un conte sur la page Facebook de Bourrasque. 24 décembre à compter de 10h « La fabuleuse nuit de Noël ». La vidéo sera disponible jusqu'au 25 décembre.

SPECTACLE VIRTUEL DE NOËL POUR LES ENFANTS
Inscription obligatoire pour assister aux spectacles: signet.culturel@ville.varennes.qc.ca
Vous recevrez un lien privé pour accéder à la vidéo.
20 décembre - *Le grand tour de Bobine la lutine*

ATELIERS - LES VIN'DREDIS EN MODE VIRTUEL
29 janvier 19h 30 - *Survols de la dégustation*
Cet atelier d'une heure vous permettra d'utiliser les bons mots pour décrire le vin et de vous initier à la dégustation. Nous mettrons en pratique les notions apprises par la dégustation de deux vins que nous dégusterons ensemble. Être membre de la bibliothèque. Inscription obligatoire, par téléphone au 450 652-3949, poste 5050 ou par courriel biblio@ville.varennes.qc.ca

LABORATOIRE EN @RT CONNECTÉ
Ateliers de création pour adultes en ligne
Un atelier de création dans le confort de votre foyer, c'est possible! Vous souhaitez découvrir des artistes et des techniques variées,

le *Laboratoire en art* en visioconférence est l'option de choix pour développer votre potentiel créateur. Les ateliers sont mercredi ou jeudi 13h à 16h, coût: 15\$. Le nombre de places est limité. Les inscriptions seront officielles seulement après confirmation par courriel et lorsque le paiement aura été effectué. Pour vérifier les places disponibles et procéder à l'inscription, communiquez avec la responsable du volet éducatif à l'adresse courriel suivante: pascale.champagne@ville.varennes.qc.ca

LIRE ET FAIRE LIRE - Vous avez 50 ans et plus, devenez bénévole-lecteur!

Bien que Lire et faire lire Varennes soit en pause dans l'attente d'un retour à la normale, nous poursuivons notre recrutement de bénévoles passionnés! Si vous désirez prendre part à la merveilleuse aventure de Lire et faire lire, devenez bénévole-lecteur! Il vous suffit: Communiquez avec nous! Bibliothèque de Varennes Téléphone: 450 652-3949 biblio@ville.varennes.qc.ca Vous pouvez consulter également le site www.lireetfairelire.qc.ca

EXPOSITION

Lors de votre prochaine balade au bord du fleuve, ne manquez pas l'exposition « *Zoothérapie, prescription pour ta quarantaine* », par **Sol photographe**. Profitez de cette exposition à l'extérieur au parc de la Commune jusqu'en avril 2021.

GRANDE COLLECTE DE SOUVENIRS DE VARENNES

En préparation du 350^e de la Ville de Varennes, nous sommes à la recherche de prêts ou de dons de photos, documents écrits, histoires ou témoignages qui contribueront à favoriser une meilleure connaissance de notre histoire. De plus, si vous possédez des souvenirs de familles sur diapositives, pellicules de 8 mm ou Super 8 mettant en valeur les rues et quartiers de Varennes, confiez-nous ce matériel, le temps d'une conversion! Nous en ferons une version numérique que nous vous remettrons avec vos originaux! Pour plus de détails, visitez www.histoirevarennes.com ou contactez-nous au collectesouvenirsarennes@gmail.com

POUR INFORMATION : 175, RUE SAINTE-ANNE, C.P. 5000, VARENNES (QUÉBEC) J3X 1T5 • TÉLÉPHONE 450 652-9888 • TÉLÉCOPIEUR 450 652-4349 • COMMUNICATION@VILLE.VARENNES.QC.CA • WWW.VILLE.VARENNES.QC.CA



SAINTE-JULIE

LE SERVICE AUX CITOYENS DISPONIBLE... MÊME À DISTANCE
Afin de respecter les directives de la Santé publique, les employés de l'hôtel de ville sont en télétravail jusqu'au 11 janvier. Le Service aux citoyens pourra néanmoins être joint par courriel à clientele@ville.sainte-julie.qc.ca ou en laissant un message au 450 922-7104. Un suivi sera fait dans les meilleurs délais. Il est aussi possible de nous contacter sur les réseaux sociaux au [facebook.com/villesaintejulie](https://www.facebook.com/villesaintejulie) ou sur Twitter au compte [@Ville_SteJulie](https://twitter.com/Ville_SteJulie).

HORAIRE - PÉRIODE DES FÊTES

Administration municipale - Fermée de 20h le 23 décembre au 4 janvier, 8h

Collecte des matières organiques - Samedi 26 décembre

Collecte des matières recyclables - 28 décembre

Collecte des ordures - 6 janvier

Collecte des sapins naturels - 11 janvier

Bibliothèque - Fermée les 24, 25, 26, 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier - Rappel: aucune circulation n'est permise dans la bibliothèque sauf pour venir chercher les documents réservés suite à l'appel du personnel de la bibliothèque.

Transport collectif - Consultez le site exo.quebec.com.

STATIONNEMENT HIVERNAL - INSCRIVEZ-VOUS AUX ALERTES!
Le stationnement de nuit sur rue est permis en hiver **sauf quand un avis est émis annonçant des opérations de déneigement, de déglacage ou d'épandage d'abrasifs ou des fondants**. Dans ces cas, il est alors interdit de stationner dans les rues de 2h à 7h. En vous inscrivant à monsaintejulie.ca, vous recevrez une alerte par courriel ou texto lorsque des interdictions seront décrétées.

Vous pouvez consulter tous les jours dès 17h le site Internet ou la page Facebook de la Ville ou téléphoner au 450 922-4636 pour savoir si un avis est en vigueur. S'il y a interdiction, il est possible de garer les véhicules à ces endroits: dans les stationnements des parcs municipaux, à l'église de Sainte-Julie (rue Principale), au centre communautaire (boulevard Saint-Joseph) de même qu'à l'ancien stationnement incitatif (voisin de l'aréna).

RAPPEL - COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

La prochaine collecte des déchets volumineux aura lieu le 16 décembre. Pour la période hivernale, la collecte des matières organiques est effectuée toutes les deux semaines tandis que la collecte des ordures a lieu toutes les trois semaines. Prenez note que la prochaine collecte du bac brun aura lieu le **samedi 26 décembre**.

Si vous rencontrez un problème, quel qu'il soit, vous devez communiquer avec la MRC, responsable de la gestion des collectes de matières résiduelles sur notre territoire.

CHANGEMENT D'HORAIRE À L'ÉCOCENTRE

Pour la période hivernale, l'écocentre situé au 1975, chemin de l'Énergie à Varennes est ouvert du jeudi au samedi de 8h à 16h. Saviez-vous que si le volume des matières ne dépasse pas 25 pieds cubes, c'est gratuit? Informations supplémentaires: www.margueritedyouville.ca.

DÉCOMPTE MAGIQUE DE NOËL

Le décompte magique de Noël se poursuit jusqu'au 25 décembre. Chaque jour, découvrez une activité à faire en famille sur la page Facebook de la Ville de Sainte-Julie. Les activités sont principalement destinées aux jeunes de 3 à 10 ans. Vous y trouverez entre autres des suggestions de bricolage et de recettes. Ne manquez pas la capsule du 24 décembre alors qu'un invité bien spécial y fera une apparition.

RÈGLES EN VIGUEUR À L'ARÉNA ET À LA PENTE À GLISSER

Les consignes dictées par la Santé publique sont appliquées à l'aréna, ce qui signifie que seulement 22 personnes peuvent patiner durant la même période et le respect des bulles familiales est requis. La pente à glisser pourra quant à elle accueillir un maximum de 150 personnes à la fois. Veuillez consulter le site Internet de la Ville pour les détails et les mises à jour.

ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Toutes les activités se déroulent en ligne et sont gratuites à moins d'indication contraire. - Début des inscriptions aux activités de l'hiver le 11 janvier à 13h en ligne ou par téléphone.

Heure du conte (3 à 5 ans) - Samedi 19 décembre - 10h 30

Marc Séguin, artiste - Mardi 19 janvier - 19h - 5\$ - Discussions sur la création sous toutes ses formes

Marie Laberge - Nuit de la lecture - Samedi 23 janvier - 19h - L'écrivaine lira des extraits de certains de ses romans.

Ateliers découvertes au Médialab - Samedi 23 janvier - 14h 15 à 16h 15 - Invente ton personnage animé en pixel art (Pixel app)

Cours informatiques - Le Club informatique Mont-Bruno offre des cours portant sur l'initiation à Internet, les tablettes et les téléphones Android, Windows 10 et la sécurité informatique. Informations: Michel Gagné ou Berthe Demers, 450 986-1467. Places limitées.

Pour tout connaître sur votre ville | www.ville.sainte-julie.qc.ca • 450 922-7111 • [f villesaintejulie](https://www.facebook.com/villesaintejulie) • [@Ville_SteJulie](https://twitter.com/Ville_SteJulie)



450 583-3307
ville.vercheres.qc.ca

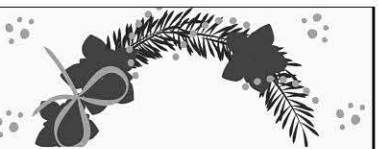
[f](https://www.facebook.com/MunicipaliteDeVercheres) Municipalité de Verchères

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Afin de suivre les consignes du gouvernement du Québec, la mairie sera non accessible dès le 17 décembre jusqu'au 11 janvier. Il sera tout de même possible de rejoindre les différents services par courriel ou par téléphone du 17 décembre au 23 décembre 15h et du 5 janvier au 11 janvier. Les services et la mairie seront fermés du 23 décembre 15h au 4 janvier, pour toutes urgences durant cette période: pompier, police faites le 911, pour les travaux publics, composez le 1 888 678-7000.
- La bibliothèque municipale Danserau-Larose sera fermée du 24 décembre jusqu'au 4 janvier.
- 11 janvier 20h - Assemblée du Conseil municipal à huis clos. Envoyez vos questions à l'adresse mairie@ville.vercheres.qc.ca.
- Du 1^{er} décembre au 31 mars le stationnement de nuit est interdit dans les rues de 2h à 7h
- 11 janvier: Collecte d'arbres naturels de Noël.
- La collecte du bac noir se fait aux trois semaines pour toute la saison froide.
- Les pentes à glisser seront enneigées au moment où la température sera adéquate.
- Les patinoires seront ouvertes selon les conditions météorologiques.

ORGANISMES

- Club St-Luc - Plus de détails sur les services offerts au 450 583-3032.
- Comité d'entraide de Verchères - Distribution de panier alimentaire pour les personnes inscrites, maintenant le vendredi de 14h à 15h, plus d'informations au 450 583-5888.
- La boutique Les trésors de Madeleine est ouverte mardi et mercredi 13h30 à 15h et jeudi 19h à 20h30 et sera fermée du 18 décembre au 11 janvier.
- Guignolée 2020 au profit du Comité d'entraide de Verchères: Donnez en ligne au donnezguignolee.ca ou envoyez un chèque libellé à Comité d'entraide de Verchères au 579 route Marie-Victorin, local 101, Verchères (Québec) J0L 2R0



Du 17 au 23 décembre 15h et du 5 janvier au 11 janvier

contactez les services par courriel et téléphone mairie@ville.vercheres.qc.ca
450 583-3307

23 décembre 15h au 4 janvier

Mairie et services fermés

Joyeux temps des fêtes

Assurez-vous de suivre les indications de la Santé publique



Une expérience mémorable pour les filles créatives comme pour les aventurières

Steve Martin | Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Depuis 1928, la Colonie Sainte-Jeanne d'Arc offre aux filles du Grand Montréal de vivre une expérience qui restera gravée dans leurs souvenirs, et ce, peu importe leurs champs d'intérêt et la situation socioéconomique de leur famille.

Au cours de leur séjour, les jeunes participantes inscrites au camp ont l'opportunité de développer leur plein potentiel à travers les arts et le sport tout en renforçant leur estime personnelle, leurs habiletés sociales et en développant de nouvelles amitiés dans un contexte ludique.

Tout ça, dans le décor enchanteur d'un site situé aux abords du fleuve Saint-Laurent. Les participantes sont accompagnées d'une équipe qui se fait un devoir de maintenir les hauts standards de qualité auxquels ont été habituées les campeuses

au fil des générations. Lors de son passage à la Colonie, chaque fille est reconnue pour ce qui la rend unique, avec les forces qui lui sont propres et les défis auxquels elle doit faire face

« Nous avons également une mission éducative, explique Jessica Chaland, directrice générale de la Colonie Sainte-Jeanne d'Arc. Nous voulons que les filles apprennent des choses lorsqu'elles sont au camp. Pour 2021, nous souhaitons d'ailleurs lancer une nouvelle programmation qui leur permettrait de faire des choix selon leurs champs d'intérêt. Par exemple, les filles de 9 à 14 ans

vont pouvoir décider si elles préfèrent être dans le groupe des Créatives, dans lequel elles vont pouvoir participer à des ateliers de cirque, de danse, de poterie ou d'art dramatique, alors que les activités proposées aux Aventurières vont plutôt être axées sur le sport et le plein air. »

Rendez-vous en 2021!

Grâce au programme d'aide financière pour l'accessibilité aux camps de vacances offerte par Centraide du Grand Montréal, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et les donateurs de la Colonie, les familles à faible revenu font partie de celles qui peuvent profiter des programmes mis à la disposition des jeunes filles année après année.

La Colonie se fait une fierté par ailleurs d'avoir su s'adapter aux besoins des familles et des enfants. « Concernant les moniteurs, nous avons un ratio qui se situe à un pour six,

y compris pour les adolescentes. C'est un ratio exceptionnel. C'est un de nos grands atouts et c'est ce qui donne à notre organisme sa couleur. Ce petit ratio permet de développer un lien de confiance entre l'adulte et la campeuse et fait en sorte que nous sommes en mesure d'intégrer des enfants qui ont des difficultés ou un besoin particulier. Notre souhait, c'est que chaque jeune fille qui arrive ici vive un succès durant son séjour. Nous travaillons avec chacune d'elles pour que ça arrive. »

Si la saison 2020 a permis de réaliser à quel



« Concernant les moniteurs, nous avons un ratio qui se situe à un pour six, y compris pour les adolescentes. C'est un ratio exceptionnel. C'est un de nos grands atouts et c'est ce qui donne à notre organisme sa couleur », explique Jessica Chaland, directrice générale de la Colonie Sainte-Jeanne d'Arc. (Photo: Courtoisie)

point les activités des camps et colonies étaient importantes dans le développement des jeunes, la saison 2021 s'annonce plus dynamique que jamais à la Colonie Sainte-Jeanne d'Arc. Le camp s'assurera de mettre en place toutes les mesures sanitaires recommandées par la direction de la santé publique.

« Dès le 25 janvier, les parents vont pouvoir réserver, ajoute Jessica Charland. Nous ne procéderons pas immédiatement au paiement

d'acomptes en raison de la situation actuelle, mais les gens qui le désirent vont pouvoir s'assurer, en nous contactant le plus tôt possible, qu'il y aura une place pour leur fille. »

En dehors de la saison estivale, la Colonie Sainte-Jeanne d'Arc offre également des camps de répit en partenariat avec les Centres jeunesse et les CLSC de la Montérégie. Pour plus d'informations sur les activités et les modalités d'inscription, visitez le csjd.qc.ca

Pour **René**,
qui ne veut
plus cuisiner

TROUVÉ
à **BROSSARD**



brossard.ca/trouvé

 **brossard**

Heure de tombée : mercredi 16 h 30

Heures d'affaires du service téléphonique : lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

Mode de paiement :



À NOS ANNONCEURS : Assurez-vous que le texte de votre annonce est exact dès sa parution, sinon il faut nous en aviser immédiatement. En cas d'erreur, notre responsabilité se limite uniquement au montant de l'achat de la première semaine de parution de votre annonce. Toute discrimination est illégale.

Offrez-vous des extras
 ✓ Encadré ✓ Titre centré
 ✓ Couleur ✓ Caractères gras
 Informez-vous auprès de votre téléconseiller

Profitez également de la parution GRATUITE de votre annonce sur **VosClassées.ca**.

POUR TOUT ACHETER ET TOUT VENDRE, près de chez vous

Un seul numéro 1-866-637-5236

Depuis le 3 avril, la centrale des annonces classées est ouverte de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

IMMOBILIER 100 à 299 | MARCHANDISE 300 à 399 | SERVICES 400 à 599 | EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 | ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 | VÉHICULES 900 à 999

Pour vos recherches locales

guide de ma Ville.com

ANNUAIRE LOCAL

Annuaire imprimé ou en ligne
 guidedemaville@videotron.ca

Collecte de sang



Une collecte de sang est organisée aux Promenades Montarville les mercredi 30 décembre de 11 h à 17 h et jeudi 31 décembre de 9 h à 15 h. Pour faire un don, il faut prendre rendez-vous avec Héma-Québec au 1 800 343-7264 ou à jedonne@hema-quebec.qc.ca

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Marc-André Grondines, survenu le 23 décembre 2019, un inventaire des biens du défunt a été fait par Martin Grondines, reçu devant Me Jérémy Dion-Bernard, notaire à Longueuil, le 2 décembre 2020, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude Fortier D'Amour Goyette, S.E.N.C.R.L., située au 1730, boulevard Marie-Victorin, Longueuil, Québec, J4G 1A5. Donné ce 7 décembre 2020 Me Jérémy Dion-Bernard, notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite de Jean-Marie Millet, survenu le 9 décembre 2017, un inventaire des biens du défunt a été fait par Louise Fontaine, reçu devant M^e Jérémy Dion-Bernard, notaire à Longueuil, le 24 novembre 2020, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude Fortier D'Amour Goyette, S.E.N.C.R.L. situé au 1730, boulevard Marie-Victorin, Longueuil, Québec, J4G 1A5. Donné ce 7 décembre 2020, M^e Jérémy Dion-Bernard, notaire

Les professionnels

SERGE HAMEL D.D.
 Denturologiste
 Fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles
 450-655-3516
 655, Marie-Victorin, Boucherville, J4B 1X6

MAADI group
 Conception. Réalisation. Aluminium.

JOURNALIERS / MANŒUVRES RECHERCHÉS

Entrée en fonction : Immédiat
 Salaire 18,00 \$ à 20,50 \$/heure selon l'expérience
 Horaire 4 jours lundi au jeudi : 6h00 à 16h30
 Possibilité de temps supplémentaire
 Vêtements, lunettes et bottes de sécurité payés par l'employeur selon la politique
 Plan d'assurance collective

Tâches de travail : coupe de bois, installation de plançons et manutention de matériaux

Pour appliquer :
 - envoyez votre CV à rh@maadigroup.com
 - ou vous présenter en personne au 1445, Rue Graham-Bell à Boucherville J4B 6A1

Pour toute question, s.v.p. appeler les ressources humaines au 450-449-0007 poste 223.

Site de l'entreprise : www.maadigroup.com

MAADI Group une entreprise spécialisée dans la conception, fabrication et installation de ponts piétonniers et structures en aluminium, cherche à combler des postes de journaliers et manœuvres à temps plein permanent à Boucherville sur la rive-sud de Montréal.

205 Logements / appartements à louer

4-1/2 rénové, 67, Beauchemin, Vieux Varennes. Libre. 860\$. Pas d'animaux. Stationnement, cour. Enquête prélocation exigée. De 8h30 à 16h30. Joanna 450-653-4040 (Ext.2)

230 Logements / appartements / propriétés recherchés à louer

RECHERCHE haut duplex à Boucherville, pour printemps 21, homme seul retraité de la Fonction Publique, non-fumeur, sans animaux, 438-403-2912 après 18h

270 Bureaux / locaux à louer

BOUCHERVILLE/ Longueuil: Locaux industriels, 12,500 pi.ca. sur 2 étages, bureau et entrepôt, porte de garage au sol, occupation immédiate 514-718-6753

280 Entrepôts à louer

À Ste-Julie. Mini entrepôts, à partir de 40 pi.ca. 450-649-8867

LOCAL commercial secteur Contrecoeur. 550 vols, plafond 15', moins de 1\$ le pi.ca., 1 local de 4,800 pi.ca. qui peut se diviser en 2, dont un local de 1,800 pi.ca et un de 3,000 pi.ca. 514-983-3013

310 Divers à vendre

ACHÈTE armes à feu de tous genres. Détient tous les permis nécessaires et s'occupe de tous les transferts à la GRC en toute sécurité. 514-917-6474

ACHÈTE armes à feu de tous genres. Détient tous les permis nécessaires et s'occupe de tous les transferts à la GRC en toute sécurité. 514-917-6474

365 Poêle / fournaise / bois de foyer

BOIS de foyer Borduas et Bossé. Érable, bois franc 100%. Prenons réservations. Livraison toute l'année. 450-347-2751; possibilité texto

410 Coiffure/beauté/esthétique

SERVICE de coiffeuse à domicile, Boucherville et environs, Yolande, 450-641-0393

415 Massothérapie / Soins thérapeutiques

LA massothérapie, relaxe le corps et l'esprit en tant de pandémie. Reçu. Mont-St-Hilaire. 514-929-0969

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 514-613-0179

424 Astrologie/occultisme

Médium Québec réunit toujours pour vous depuis + de 13 ans les meilleurs voyant(e)s du Québec, reconnus pour leurs dons et la qualité de leurs prédictions...Écoutez-les au 1-800-332-1036 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faite le #carré4676. Pour les voir et mieux les connaître : www.MediumQuebec.com

440 Déménagement / Transport / Entreposage

TRANSPORT, livraison, déménagement. Bas prix. 514-969-3636

442 Constructions / Rénovations / Réparations

TIREUR de joints, 40 ans d'expérience. Bel ouvrage. Roger: 514-512-9225

446 Peinture/décoration

PEPE LE PEINTRE
 Peinture d'intérieur de qualité à prix compétitif, réparation plâtre, gyproc. Travail propre, soigné, minutieux.
 Estimation gratuite
MICHEL PEPE
 514-880-3480

452 Planchers / Pose et sablage

SABLAGE de Planchers Pose, réparation, teinture Sablage d'escaliers Finition au choix 450-653-3109 planchersduclous.com R.B.Q. 5735-6396-01

484 Services divers

SAAQ - SAAQ - SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél: 514-282-2022 www.sos-saaq.com

485 Agence de rencontre avec permis

CONTACTS directs et rencontres sur le service #1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence! Appelez le 438-899-7001 pour les écouter, leur parler, ou, depuis votre cellulaire faites le #carré4676. Pour les voir et mieux les connaître: www.MediumQuebec.com

555 Argent à prêter

FINANCEMENT, HYPOTHÉCAIRE PRIVÉ ET AUTOMOBILES À VENDRE. Service rapide peu importe votre région. Aucun cas refusé, léger dépôt. Conditions de financement flexible. Financement Brisson 1-866-566-7081 www.automobilebrisson.com

585 Services financiers divers

RÉER, CELI, ASSURANCES: VIE, HYPOTHÉCAIRE, MALADIES, ETC... SERVICES FINANCIERS LYSE PRATTE: 514-718-7733

SOLUTIONS à l'endettement. Restez à la maison! Tout se fait en ligne. Laissez nous vous aider. Trop de dettes? Un seul versement par mois. 7 sur 7, de 8h à 20h. MNP Ltée, Syndics autorisés en insolvabilité. 514-839-8004

605 Emplois divers

BOUCHERVILLE: recherche menuisier/ homme à tout faire, plein/ partiel. Travaux légers résidence: céramique, étagères, galeries... Disponible maintenant ou avant mai. 438-935-4949

RECHERCHE employés en entretien ménager, temps plein et partiel, jour, soir et/ ou fin de semaine. Région Rivest. 450-449-0011; Gérard

608 Emplois saisonniers ou temporaires

CIE JeanJoli recherche pelletiers pour entrées piétonnières jusqu'au 15 avril. Demandez Madame Jodoin: 450-922-9822

635 Coiffure/beauté/esthétique

RECHERCHE coiffeur(se) avec auto pour résidence personnes âgées autonomes centre d'accueil, hôpitaux. Clientèle assurée. 514-766-3553, 1-800-448-3553

845 Prières/remerciements



REMERCIEMENTS
 Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. L.C.



REMERCIEMENTS
 Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. R.J.

La Relève
 Journal hebdomadaire indépendant membre de **hebdoS QUÉBEC**

www.lareleve.qc.ca
 450 641-4844
 528, rue Saint-Charles, Boucherville

ÉDITEUR/DIRECTEUR
 Charles Desmarreau
 ADJOINTE ADMINISTRATIVE
 Chantal Lachapelle
 RÉDACTION/PHOTOS
 Daniel Bastin
 Daniel Hart
 Diane Lapointe
 François Laramée
 Steve Martin
 TEXTES ET COMMUNIQUÉS
 Johanne St-Martin

PUBLICITÉ
 Linda Bourdua
 Chantal Lachapelle
 Manon Lejour
 Brigitte O'Connor
 INFOGRAPHIE
 Karine Gagnon (chef d'atelier)
 Mariette Tomé (graphiste senior)
 Alain Trottier (responsable Web)
 Daniel Charbonneau (réseaux sociaux)

DISTRIBUTION LES MARDIS ET MERCREDIS
 Publi-sac Montérégie
 450 926-1256

DÉPÔTS COMMERCIAUX - 1679 COPIES
 Manon Lejour

IMPRESSION / ÉDITION DE MRC M. D'Y.
 Tirage certifié - 31 100 copies
 Transmag, Anjou

Nos bureaux sont fermés les lundis
 Envoi de communiqués : lareleve@lareleve.qc.ca
 Heure de tombée : mercredi midi

ABONNEMENT ANNUEL 195 \$ + T.P.S. et T.V.Q.
 DÉPÔT LÉGAL
 Bibliothèque nationale du Québec, 3^e trimestre Courrier de 2^e classe enregistrement 7727

Initiative de journalisme local
 Financé par le gouvernement du Canada

RÉSEAU SELECT
 Maison de représentation nationale

Canada

Place aux lettres ouvertes!
 La Relève permet aux lecteurs d'exprimer leur libre opinion dans ses pages en utilisant des propos respectueux et civilisés. Le journal n'assume pas pour autant le contenu des lettres, ouvertes de même que les positions défendues par les signataires.

PEFC
 Certifié PEFC
 Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
www.pefc.org

Une technologie de pointe à l'Hôpital Pierre-Boucher pour traiter les infections pulmonaires

Alors que la Montérégie connaît actuellement une recrudescence des hospitalisations reliées à la pandémie, l'Hôpital Pierre-Boucher pourra désormais compter sur un nouvel appareil de pointe utilisant les ondes acoustiques pour le traitement des infections pulmonaires, dont celles reliées à la Covid-19, grâce à l'entreprise de technologies médicales Dymedso qui vient de déployer 24 appareils Frequencer dans douze établissements de santé de la province. Entièrement mis au point au Québec, le Frequencer est une technologie qui utilise les ondes acoustiques à basse fréquence pour drainer les voies respiratoires et favoriser le drainage des bronches, agissant autant sur les poumons que sur le mucus, car l'accumulation de mucus est la principale cause de complications liées aux infections pulmonaires. Ce traitement offre une alternative non invasive aux techniques percussives pour les patients de tout âge souffrant de problèmes respiratoires associés à une accumulation de mucus dans les poumons. Le Frequencer a été



conçu pour être utilisé dans différents milieux de soins, que ce soit dans les centres hospitaliers, les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), les résidences privées pour aînés (RPA) ou les centres de réadaptation. L'appareil est actuellement utilisé dans 53 pays, entre autres dans plusieurs centres hospitaliers universitaires de renommée mondiale en Californie, en Europe et au Koweït.

Québec bonifie son soutien aux PME de toutes les régions

Afin d'améliorer le soutien offert aux entreprises et de mieux répondre à leurs besoins, Québec a annoncé des ajustements aux mesures d'aide destinées aux PME dans le contexte de la pandémie de la Covid-19, dont une enveloppe supplémentaire de 50 millions de dollars pour le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME). Cette capitalisation additionnelle porte à 300 millions de dollars le montant global de l'aide financière allouée au PAUPME et permettra de combler les besoins les plus urgents. À partir de maintenant, les agences de voyages pourront bénéficier du volet Tourisme du PACTE, ce qui permettra de soutenir plus de 600 d'entre elles. Les PME qui bénéficient déjà du PAUPME et qui se prévalent du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) pourront obtenir une aide financière additionnelle d'un montant maximal de 50 000 \$. Cette modification porte donc à 100 000 \$ le montant total du prêt pour les entreprises qui bénéficient du PAUPME depuis le 1^{er}



octobre dernier et à 150 000 \$ pour celles qui en bénéficient depuis le début du programme, soit le 3 avril dernier. Le PAUPME et le PACTE, avec leur volet AERAM, sont prolongés pour permettre le versement des aides aux entreprises en zone rouge. Un moratoire pouvant aller jusqu'à quatre mois pourra être ajouté à celui de trois mois déjà prévu pour le remboursement des prêts (capital et intérêts) dans le cadre du volet AERAM du PAUPME.



Avis public

DÉCLARATION DE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE (6 006 485)

Cet avis est donné en conformité à la résolution numéro 2020-514 adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Varennes lors de la séance générale du 7 décembre 2020 et en respect des dispositions de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) :

72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

1° la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;

2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité;

3° la municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :

- le texte intégral du présent article;
- une description sommaire de la voie concernée;
- une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

Deuxième publication.

La deuxième publication doit être faite après le soixantième et au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit la première.

Plan cadastral.

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

Registre foncier.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

Prescription.

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

Exception.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes.

(2005, c. 6, a. 72; 2006, c. 60, a. 61; 2011, c. 11, a.9)

Le présent avis vise le lot suivant :

- une voie piétonnière faisant la jonction entre les rues Blain et Dalpé, laquelle est ouverte à la circulation publique depuis plus de 10 ans et est ci-après décrite comme étant le lot 6 006 485 du cadastre du Québec.

Contenant en superficie : 111.56 mètres carrés

Les formalités décrites à l'article 72, alinéas 1° et 2°, de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) ont été accomplies.

Donné à Varennes, ce 15 décembre 2020.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière adjointe,
Me Johanne Fournier, OMA



Avis public

DÉCLARATION DE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE (charles-aimé-geoffrion)

Cet avis est donné en conformité à la résolution numéro 2020-408 adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Varennes lors de la séance générale du 5 octobre 2020 et en respect des dispositions de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) :

72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

1° la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;

2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité;

3° la municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :

- le texte intégral du présent article;
- une description sommaire de la voie concernée;
- une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

Deuxième publication.

La deuxième publication doit être faite après le soixantième et au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit la première.

Plan cadastral.

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

Registre foncier.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

Prescription.

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

Exception.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes.

(2005, c. 6, a. 72; 2006, c. 60, a. 61; 2011, c. 11, a.9)

Le présent avis vise le lot suivant :

- une partie du lot 311-1 du cadastre de la Paroisse de Varennes, circonscription foncière de Verchères, sur lequel se trouve une partie du chemin Charles-Aimé-Geoffrion, laquelle est plus amplement décrite à la description technique préparée par Vital Roy, arpenteur-géomètre le 30 septembre 2020 et portant le numéro de minute 53995. Ledit chemin est ouvert à la circulation publique depuis plus de dix ans.

Contenant en superficie : 88.5 mètres carrés.

Les formalités décrites à l'article 72, alinéas 1° et 2°, de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) ont été accomplies.

Donné à Varennes, ce 15 décembre 2020.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière adjointe,
Me Johanne Fournier, OMA

Varennnes remporte le prix Reconnaissance en agriculture urbaine des Fleurons du Québec

Le conseil municipal est heureux de recevoir le prestigieux prix Reconnaissance en agriculture urbaine des Fleurons du Québec pour son projet éducatif de jardin aux abords de la bibliothèque de Varennnes. En 2019, la Ville a mis en place le projet Effet papillon, qui consiste en de nouveaux aménagements horticoles situés du côté est du bâtiment (rue Dalpé), un Jardin pour la biodiversité ainsi qu'une Oasis pour les monarches. On retrouve maintenant à cet endroit une flore diversifiée et des espèces indigènes du Québec entretenues par des pratiques de jardinage écologique. À cet effet, la Fondation David Suzuki a attribué la certification de Ville amie des Monarques à Varennnes pour sa mise en place de mesures visant à sensibiliser les citoyens et à restaurer leur habitat naturel. C'est le projet Mon potager à partager, soit les jardinières en bacs aménagées à proximité



de l'oasis pour les monarches qui a retenu la faveur d'un comité d'experts horticoles des Fleurons du Québec. Des plantations de légumes ont été réalisées, entretenues et récoltées par les jeunes du Club des 6 à 9 ans de la bibliothèque. En début d'été, ils avaient procédé à des transplantations dans les jardinières extérieures où l'on y retrouvait une diversité de plantes comestibles, des fleurs, des fruits et des graines fournissant une nourriture variée pour les insectes pollinisateurs, les papillons et les oiseaux. « Nous sommes très fiers de mériter ce prix qui reconnaît nos efforts en agriculture urbaine. Merci aux jeunes Varennnois et aux services municipaux qui ont contribué à ce succès. Dans les années à venir, nous comptons aller plus loin et mettre en œuvre d'autres initiatives qui pourraient aussi impliquer les écoles qui souhaitent nous présenter des projets d'agriculture urbaine », affirme le maire Martin Damphousse.



VARENNES

Avis public

DÉCLARATION DE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE (6 146 953 – 6 146 884 – 6 149 703)

Cet avis est donné en conformité à la résolution numéro 2020-513 adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Varennnes lors de la séance générale du 7 décembre 2020 et en respect des dispositions de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) :

72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

1° la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;

2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité;

3° la municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :

- le texte intégral du présent article;
- une description sommaire de la voie concernée;
- une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

Deuxième publication.

La deuxième publication doit être faite après le soixantième et au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit la première.

Plan cadastral.

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

Registre foncier.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

Prescription.

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

Exception.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes.

(2005, c. 6, a. 72; 2006, c. 60, a. 61; 2011, c. 11, a.9)

Le présent avis vise les lots suivants :

- une voie piétonnière faisant la jonction entre le boulevard René-Gaultier et la rue Doucet, laquelle est ouverte à la circulation publique depuis plus de 10 ans et est ci-après décrite comme étant le lot 6 146 953 du cadastre du Québec.
Contenant en superficie : 267.6 mètres carrés
- une voie piétonnière faisant la jonction entre les rues Doucet et De Martigny, laquelle est ouverte à la circulation publique depuis plus de 10 ans et est ci-après décrite comme étant le lot 6 146 884 du cadastre du Québec.
Contenant en superficie : 278.7 mètres carrés
- une partie de la rue Doucet, laquelle est ouverte à la circulation publique depuis plus de 10 ans et est ci-après décrite comme étant le lot 6 149 703 du cadastre du Québec.
Contenant en superficie : 1 824.2 mètres carrés

Les formalités décrites à l'article 72, alinéas 1° et 2°, de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) ont été accomplies.

Donné à Varennnes, ce 15 décembre 2020.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière adjointe,
Me Johanne Fournier, OMA



VARENNES

Avis public

DÉCLARATION DE PROPRIÉTÉ MUNICIPALE (6 149 701 – 6 149 814)

Cet avis est donné en conformité à la résolution numéro 2020-515 adoptée par le Conseil municipal de la Ville de Varennnes lors de la séance générale du 7 décembre 2020 et en respect des dispositions de l'article 72 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) :

72. Toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins 10 ans devient propriété de la municipalité locale dès que sont accomplies les formalités prévues au présent alinéa, soit :

1° la municipalité adopte une résolution identifiant la voie concernée, soit par sa désignation cadastrale lorsque son assiette correspond à celle d'un ou de plusieurs lots entiers du cadastre en vigueur, soit, dans le cas contraire, par une description technique préparée par un arpenteur-géomètre;

2° le cas échéant, une copie de la description technique, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité;

3° la municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :

- le texte intégral du présent article;
- une description sommaire de la voie concernée;
- une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1° et 2° ont été accomplies.

Deuxième publication.

La deuxième publication doit être faite après le soixantième et au plus tard le quatre-vingt-dixième jour qui suit la première.

Plan cadastral.

Lorsqu'une immatriculation est requise par la loi, la municipalité soumet, au ministre responsable du cadastre, un plan cadastral montrant la voie devenue sa propriété par l'effet du présent article, ainsi que la partie résiduelle. Elle doit, en outre, notifier ce dépôt à toute personne qui a fait inscrire son adresse sur le registre foncier, mais le consentement des créanciers et du bénéficiaire d'une déclaration de résidence familiale n'est pas requis pour l'obtention de la nouvelle numérotation cadastrale.

Registre foncier.

La municipalité publie au registre foncier une déclaration faisant référence au présent article, comportant la désignation cadastrale du terrain visé et indiquant que les formalités prévues aux trois premiers alinéas ont été accomplies.

Prescription.

Tout droit relatif à la propriété du fonds de la voie visée auquel un tiers pourrait prétendre est prescrit si le recours approprié n'est pas exercé devant le tribunal compétent dans les trois ans qui suivent la dernière publication prévue au paragraphe 3° du premier alinéa.

Exception.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard d'une voie sur laquelle elle a prélevé une taxe au cours des 10 années précédentes.

(2005, c. 6, a. 72; 2006, c. 60, a. 61; 2011, c. 11, a.9)

Le présent avis vise les lots suivants :

- une partie de la rue Sainte-Marie, laquelle est ouverte à la circulation publique depuis plus de 10 ans et est ci-après décrite comme étant le lot 6 149 814 du cadastre du Québec.
Contenant en superficie : 351.7 mètres carrés
- une partie de la rue Sainte-Marie, laquelle est ouverte à la circulation publique depuis plus de 10 ans et est ci-après décrite comme étant le lot 6 149 701 du cadastre du Québec.
Contenant en superficie : 1577.8 mètres carrés

Les formalités décrites à l'article 72, alinéas 1° et 2°, de la *Loi sur les compétences municipales* (L.R.Q., chapitre C-47.1) ont été accomplies.

Donné à Varennnes, ce 15 décembre 2020.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière adjointe,
Me Johanne Fournier, OMA

Le marché immobilier a connu un bond spectaculaire sur la Rive-Sud en novembre

| Daniel Hart |

Le nombre de transactions sur le marché immobilier résidentiel a atteint un niveau record pour un mois de novembre dans la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal. L'Association professionnelle des courtiers immobiliers du Québec (APCIQ) a récemment dévoilé ses résultats basés sur les données provinciales de Centris pour cette période. Sur l'ensemble du territoire de la RMR, les ventes résidentielles ont augmenté de 32 % par rapport à novembre 2019. Sur la Rive-Sud, le bilan s'avère encore meilleur avec une progression de 37 % en tenant compte de la même comparaison annuelle.

Toujours à l'échelle de la RMR de Montréal, les immeubles à revenus ont connu la plus importante croissance des ventes, soit plus 34 %, tandis que

les unités en copropriété ont suivi de près avec 31 % et les maisons unifamiliales avec une majoration de 31 %. Bref, la pandémie est loin d'avoir affecté ce secteur d'activité économique!

Parmi les autres faits saillants du mois de novembre, ajoutons que les conditions du marché ont continué d'être à l'avantage des vendeurs et que les prix médians ont encore connu de fortes hausses du côté de l'unifamiliale, soit 23 %, tandis qu'un essoufflement a été observé en ce qui concerne les plex et la copropriété qui, malgré tout, ont enregistré une augmentation de 9 %. Dernier point, ce bilan mensuel fait voir un plus grand nombre d'inscriptions en vigueur pour la copropriété, soit 14 %, et les plex, soit 7 %, du jamais vu depuis 2012 et 2014 respectivement pour un mois de novembre. Toutefois, à ce chapitre, les unifamiliales ont connu un recul de 38 %.



Le marché immobilier résidentiel a connu une progression de 37 % sur la Rive-Sud par rapport à novembre 2019.

La vice-première ministre du Canada à la tribune virtuelle de la CCIRS



| François Laramée | journaliste de l'Initiative de journalisme local

Les différents programmes de subventions, la relance économique et l'arrivée des premiers vaccins contre la Covid-19 étaient entre autres au menu des échanges qu'a eus Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances du Canada, avec Alain Chevrier, président de la Chambre de commerce et d'industries de la Rive-Sud, lors d'une conférence virtuelle présentée lundi dernier.

Parce que les premiers vaccins arriveront au cours des prochains jours sinon des

prochaines semaines, madame Freeland croit que la majorité des Canadiens devraient être vaccinés avant l'automne 2021. Au sujet de la relance économique, la vice-première ministre estime que le gouvernement canadien injectera entre 70 et 100 milliards lorsque la crise de la Covid-19 sera derrière nous, à l'automne 2021 ou avant.

Elle a également profité de ses échanges avec le président de la CCIRS, Alain Chevrier, pour rappeler les récentes mises à jour des différents programmes de soutien aux commerces et entreprises de la Rive-Sud. Selon elle, au moins 311 000 commerces et industries du Québec bénéficient actuellement des différents programmes fédéraux.

S'informant de l'humeur des membres de la CCIRS, en pleine seconde vague de la

pandémie, le président Chevrier lui a dit que les bonifications des différents programmes offerts aux commerçants et industriels permettraient sûrement à plusieurs hommes et femmes d'affaires de la région de mieux passer au travers de la crise de la Covid-19.



Chrystia Freeland, vice-première ministre et ministre des Finances du Canada.

Manon Leclerc
avocate et médiatrice

Droit de la famille-civil-commercial-travail

www.manonleclercavocate.com
info@manonleclercavocate.com

Cellulaire: 514-501-4336
Téléphone: 450-655-4555

265 boulevard de la Marine à Varennes

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

PRENEZ AVIS que feu Jean-Louis Savaria en son vivant domicilié au 1570, rue Saint-Louis #226, Sainte-Julie, P.Q. J3E 1W9 est décédé le 14 juillet 2020. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la Loi et peut être consulté en communiquant par écrit avec Mireille Savaria au 16, Place de Chambord #3, Sainte-Julie, P.Q. J3E2P6. Donné le 9 décembre 2020. Mireille Savaria, liquidatrice Jean-Pierre Savaria, liquidateur

SAINTE-JULIE

Avis public

Pour consulter les avis publics de la Ville de Sainte-Julie ci-dessous mentionnés, nous vous invitons à consulter le site Internet de la Ville au https://ville.sainte-julie.qc.ca/fr/393/avis_publics.

Entrée en vigueur:

Règlement 1149-14 modifiant le Règlement 1149 sur la tarification des différents services municipaux;

Règlement 1214-2 modifiant le Règlement 1214 relatif aux modalités de publication des avis publics de la Ville de Sainte-Julie afin de modifier le mode de publication des demandes de soumissions publiques.

Consultation écrite tenant lieu de registre:

Règlement 1233-1 modifiant le Règlement 1233 afin d'augmenter le montant de l'emprunt et de remplacer la clause de taxation prévue à son article 3 pour payer le coût des travaux d'enfouissement de fils d'utilités publiques sur une partie du chemin du Fer-à-Cheval et de la rue de Murano ainsi que les frais contingents.

Donné à Sainte-Julie, ce 15 décembre 2020.

Marie-Hélène Bourque, avocate
Greffière adjointe

VARENNES

Appel d'offres

PROJET: ACQUISITION D'APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE INDIVIDUELS AUTONOMES

DOSSIER: SSI-2021-027

La Ville de Varennes demande des soumissions pour l'acquisition d'appareils de protection respiratoire individuels autonomes.

Le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. A défaut, sa soumission pourrait être rejetée.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles à compter du **15 décembre 2020** par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec monsieur Serge Beaugard, Directeur par intérim du Service de Sécurité Incendie par courriel uniquement: serge.beaugard@ville.varennes.qc.ca.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) exemplaires (un original et 2 copies) et être accompagnées des documents suivants:

- Résolution de compagnie;
- Formulaire de soumission;
- Déclaration du soumissionnaire dûment signée et assermentée;
- Fiches techniques des équipements proposés
- Garantie de soumission
- Addenda (s'il y a lieu).

La date d'ouverture des soumissions est le 19 janvier 2021 à 11 h 00.

Les soumissions devront être présentées dans une enveloppe bien identifiée avec le nom du projet et déposées à la réception de l'hôtel de ville, située au 175, Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, avant 11 h, heure locale, le 19 janvier 2021.

Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de cloture.

Les soumissionnaires seront tenus informés du résultat de l'ouverture par le service juridique et greffe dans les meilleurs délais. (Nous vous prions de ne pas téléphoner inutilement au service juridique qui se chargera de communiquer avec vous).

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Donné à Varennes, ce 15 décembre 2020.

Le Directeur des Services juridiques et greffier,
M^e Marc Giard, OMA

L'Opération Nez rouge prend un virage virtuel

Daniel Hart

En raison de la situation sanitaire actuelle, l'Opération Nez rouge propose cette année une campagne numérique et novatrice. Pour ceux qui

ne sont pas encore au courant, le traditionnel service de raccompagnement ne sera pas disponible à cause des risques liés à la pandémie. En revanche, l'organisation de Nez rouge a mis en place une

plateforme qui suggère des trucs et astuces pour éviter que quelqu'un ne conduise avec les facultés affaiblies. Le site « prenez-les-rennes.com » contient aussi des recettes de cocktails sans alcool, un cadre photo personnalisé pour Facebook et des éléments distinctifs pour le chauffeur désigné d'une activité.

Dons

Nez rouge continuera tout de même de soutenir le sport amateur par le biais d'une campagne de financement. Le public peut faire des dons en ligne sur le site « prenez-les-rennes.com » propulsé par Yapla. Un organisme sportif de la région recevra le montant recueilli auprès de la population du territoire concerné.

50057



VARENNES

Appel d'offres

PROJET: Pompage, déshydratation et valorisation des boues pour 2021 et 2022

DOSSIER: TP-2021-414-00-523

La Ville de Varennes demande des soumissions pour le pompage, la déshydratation et la valorisation des boues pour 2021 et 2022.

À défaut d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville, le soumissionnaire pourrait voir son offre être rejeté.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles à compter du **16 décembre 2020** par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec monsieur Denys Guay, Directeur du Service des Travaux publics, par courriel uniquement: denys.guay@ville.varennes.qc.ca.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) copies et être accompagnées des documents suivants:

- Résolution de compagnie;
- Formulaire de soumission;
- Un chèque visé ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, valide pour une durée de cent-vingt (120) jours suivant la date d'ouverture des soumissions;
- Déclaration du soumissionnaire dûment signée et assermentée;
- Attestation de Revenu Québec;
- Preuve de statut juridique;
- Preuve d'assurances;
- Addenda (s'il y a lieu).

Les soumissions devront être présentées dans une enveloppe bien identifiée avec le nom du projet et déposées à la réception de l'hôtel de ville, 175, Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 11 h, heure locale, le 26 janvier 2021.**

Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture à la salle du Conseil de la Maison St-Louis à la même adresse que mentionnée ci-haut.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Donné à Varennes, ce 15 décembre 2020.

Le Directeur des Services juridiques et greffier,
M^e Marc Giard, OMA

50056



VARENNES

Appel d'offres

PROJET: Programme de réparation de bordures et trottoirs en 2021 avec option de reconduire le contrat pour une année supplémentaire en 2022

DOSSIER: TP-2021-01

La Ville de Varennes demande des soumissions pour la réparation de bordures et trottoirs sur son territoire en 2021 et la possibilité de reconduire ce contrat pour une année supplémentaire en 2022.

Le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville sous peine de rejet automatique de sa soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles à compter du **16 décembre 2020** par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec monsieur Denys Guay, Directeur du Service des Travaux publics, par courriel uniquement: denys.guay@ville.varennes.qc.ca.

Les soumissions devront être déposées en trois (3) copies et être accompagnées des documents suivants:

- Résolution de compagnie;
- Formulaire de soumission;
- Un chèque visé ou un cautionnement de soumission égal à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, valide pour une durée de cent-vingt (120) jours suivant la date d'ouverture des soumissions;
- Déclaration du soumissionnaire dûment signée et assermentée;
- Licence d'entrepreneur et attestation de Revenu Québec;
- Preuve de statut juridique;
- Preuve d'assurances;
- Addenda (s'il y a lieu).

Les soumissions devront être présentées dans une enveloppe bien identifiée avec le nom du projet et déposées à la réception de l'hôtel de ville, 175, Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 11 h, heure locale, le 26 janvier 2021.**

Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture à la salle du Conseil de la Maison St-Louis, au 35 De La Fabrique à Varennes.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaire(s).

Donné à Varennes, ce 15 décembre 2020.

Le Directeur des Services juridiques et greffier,
M^e Marc Giard, OMA

50048



VARENNES

Nouvel appel d'offres

PROJET: Conception, construction et mise en service d'une patinoire extérieure couverte réfrigérée

N° DOSSIER: DG-BP-2020-003

La Ville de Varennes a l'intention de faire construire une patinoire extérieure couverte réfrigérée dans le parc du Pré-Vert à Varennes.

Un contrat de type conception – construction sera octroyé à un entrepreneur unique (ou un consortium) par la Ville de Varennes.

Ce contrat clé en main comprend, sans s'y limiter, la conception, la construction, la fourniture de la main-d'œuvre et de tout le matériel et les équipements nécessaires à la mise en service du polydôme, pour un prix forfaitaire total et global d'un maximum ne pouvant excéder 4,59 millions de dollars plus les taxes applicables.

TOUTE SOUMISSION EXCÉDENT LE MONTANT DE 4,59 MILLIONS DE DOLLARS (PLUS TAXES) SERA AUTOMATIQUEMENT REJETÉE SANS ÊTRE ANALYSÉE.

L'entrepreneur doit effectuer tous les travaux implicites et non spécifiquement décrits, mais nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage.

L'entrepreneur est responsable de la coordination avec tous les intervenants et les professionnels qu'il aura proposés de façon à assurer l'exécution et la réalisation complète du projet.

Le soumissionnaire devra s'assurer d'inclure l'ensemble des documents demandés par la Ville. Le défaut de fournir l'un des documents demandés pourrait entraîner le rejet de la soumission.

Les documents nécessaires à la préparation d'une soumission seront disponibles sur le système électronique d'appel d'offres SEAO au www.seao.ca à compter du **15 décembre 2020**.

De plus, les soumissions devront être déposées en quatre (4) exemplaires (1 original et 3 copies) et être accompagnées également des documents suivants:

L'original de la garantie de soumission représentant au moins 10 % du montant total de la soumission (avant taxes) émise sous l'une ou l'autre des formes suivantes:

- Un chèque certifié, un mandat-poste ou une traite bancaire, tiré d'une Institution Financière et fait à l'ordre du DONNEUR D'ORDRE. Cette garantie doit être encaissable au Québec, sur demande
- Un cautionnement émis par une Institution Financière et établi sans réserve en faveur du DONNEUR D'ORDRE, conformément à ce qui sera décrit au devis;
- Une lettre de garantie irrévocable émise par une Institution Financière, conformément à ce qui sera décrit au devis. Elle doit être encaissable au Québec, sur demande. Le DONNEUR D'ORDRE doit en être bénéficiaire.

Pour toute information supplémentaire, veuillez prendre connaissance de tous les documents et plans avant de demander des précisions et soumettre vos questions par courriel à l'adresse bureau.projets@ville.varennes.qc.ca. Les soumissionnaires sont invités à transmettre leur demande de renseignement dans les 7 jours de la publication de l'avis d'appel d'offres.

Les soumissions doivent être présentées dans une enveloppe scellée et identifiée au nom du projet et de votre entreprise et déposées à la réception de l'hôtel de ville, 175, rue Sainte-Anne, Varennes (Québec), J3X 1T5, **avant 11 h, mardi le 26 janvier 2021**. Les soumissions seront ouvertes publiquement immédiatement après l'heure de clôture à la salle du Conseil de la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique, Varennes.

La Ville de Varennes ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ne pourrait encourir aucune responsabilité, ni devoir assumer aucun frais d'aucune sorte à l'égard des soumissionnaires. De plus, une fois passées la date et l'heure d'ouverture, les soumissions déposées ne pourront plus être retirées.

Donné à Varennes, le 15 décembre 2020

Le directeur des Services juridiques et greffier,
Me Marc Giard, OMA



La bibliothèque de Sainte-Julie présente sa programmation de la saison hiver 2021

La bibliothèque de Sainte-Julie invite la population julievilloise à s'inscrire aux nombreuses activités d'animation qui seront présentées de façon virtuelle ou sur place, selon les possibilités du moment, à partir du mois de janvier. Les inscriptions débuteront à 13h le 11 janvier 2021 en ligne et par téléphone.

Pour les adultes

À l'occasion de la Nuit de la lecture, Marie Laberge fera la narration en direct d'extraits de certaines de ses œuvres. Aussi, les sorties du mardi soir reviendront en force avec plusieurs conférences, dont celles de Marc Séguin et Simon Boulerice.

Les grands parcs du Sud-Ouest américain, les routes de l'Islande, les vivaces comestibles, le rapport des enfants avec l'argent, la mutinerie du Bounty, le développement du langage des tout-petits et le végétarisme sont d'autres sujets qui seront abordés.

Pour les aînés

Les animations aborderont les techniques de marche et l'alimentation pour garder son cerveau jeune. L'autrice Josée Quimet rencontrera les lecteurs à l'occasion de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur.

Pour les jeunes

La jeunesse julievilloise sera quant à elle invitée à découvrir l'électricité et les forces d'action

réaction avec les voitures à air. Un atelier sur les mangas est proposé aux adolescents. Pour les mordus de bricolage, les ateliers créatifs destinés aux enfants de 6 à 9 ans seront plus dynamiques et inventifs que jamais. Les populaires heures du conte pour les 3 à 5 ans et les bébés contes pour les 18 à 36 mois seront également de retour.

Le Médialab

Cet hiver, il sera possible de prendre un rendez-vous virtuel avec l'animateur du Médialab les jeudis et les samedis. Les ateliers découverts exploreront le pixel art, l'impression 3D, la composition d'une bande sonore



L'auteure, Marie Laberge.

et la publication d'un site Web, en plus de guider les participants dans la création d'un chandail et la conception d'autocollants.

Informatique

Les ateliers informatiques porteront sur Facebook, les bases de données et les livres numériques. L'équipe de projets Alphanumérique présentera un atelier sur l'hameçonnage et un deuxième sur le droit d'auteur et les réseaux sociaux. Un membre de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec donnera des trucs pratiques pour vérifier les informations trouvées sur le Web.

La majorité des activités sont gratuites à l'exception des conférences, qui sont offertes pour seulement 5\$. Les participants doivent détenir une carte loisirs valide.

Pour plus de renseignements, il est possible de consulter la page Facebook de la bibliothèque ou encore téléphoner au 450 922-7070.

Une bourse remise au Julievillois Xavier Desfossés par la *Fondation de l'athlète d'excellence*

Daniel Bastin |

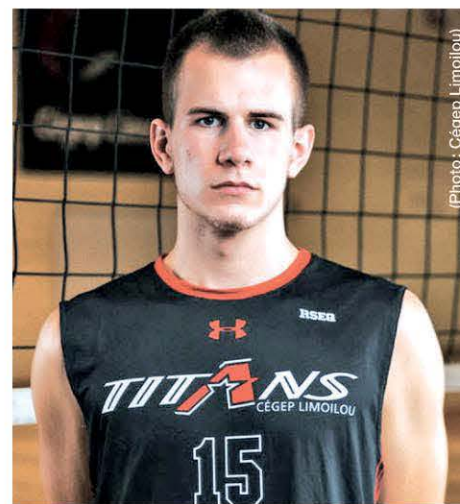
Le 1^{er} décembre dernier, le Gala du sport universitaire québécois de la Fondation de l'athlète d'excellence (FAEQ) a couronné sept des meilleurs étudiants-athlètes universitaires de la saison 2019-2020, en plus d'octroyer 461 000 \$ en bourses de mérite et de recrutement à plus de 90 étudiants-athlètes des niveaux collégial et universitaire de la province.

Xavier Desfossés, étudiant de première année au Cégep de Limoilou en Sciences de la nature et membre de l'équipe de volleyball masculin division 1 des Titans, a reçu une bourse de 3 000 \$ de recrutement collégial de la FAEQ lors de ce Gala qui visait à mettre en valeur ces jeunes qui se sont démarqués au niveau scolaire, sportif ou en termes d'implication sociale.

Le Julievillois s'est joint à l'équipe de volleyball des Titans comme attaquant. Il est considéré comme l'un des meilleurs athlètes de son âge dans ce sport. Le volleyeur est d'ailleurs le seul Québécois à avoir évolué au sein de l'Équipe nationale jeunesse à l'été 2020.

« Les étudiants-athlètes ont dû faire preuve d'une grande résilience ces derniers mois face aux adaptations constantes que leur a imposées la pandémie de la Covid-19, tant à l'école que dans le sport », a souligné la directrice générale de la Fondation de l'athlète d'excellence, Patricia Demers, lors de la diffusion du Gala sur les ondes de RDS.

« C'est donc avec fierté que nous annonçons pouvoir aider près de 90 collégiens et universitaires



(Photo : Cégep Limoilou)

Le Julievillois fait partie de l'équipe de volleyball masculin division 1 des Titans du Cégep de Limoilou et il est le seul Québécois à avoir évolué au sein de l'Équipe nationale jeunesse à l'été 2020.

à affronter cette tempête sans précédent. Notre nouvelle structure mise en place en 2017 et 2018, qui peut nous permettre d'accompagner un étudiant-athlète dans son cheminement académique et sportif pendant huit ans, devient plus pertinente que jamais. Humblement, nous espérons pouvoir guider nos boursiers à bon port dans les prochains mois qui s'annoncent mouvementés, mais probablement aussi plus radieux », a-t-elle conclu.

MAISON À VENDRE À VERCHÈRES



3 chambres, 2 salles de bain
Toit cathédrale, terrain de 11 000 pi²
Arbres matures fruitiers :
Poiriers, pruniers, vignes de raisins.
358 000 \$
Disponible immédiatement
Communiquez avec Mireille au
604.603.6177
ou par courriel : mireille14@shaw.ca

50011

Jacques-Olivier Thibeault
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514.377.4613
ÉVALUATION GRATUITE

PLACE D'AFFAIRES
100, boul. de Montarville, bur. 100,
Boucherville (QC) J4B 5M4

Proprio Direct

50009

PIERRE VERDON
Courtier immobilier agréé

RE/MAX SIGNATURE P.V.
Agence immobilière

450 449-4411

Plus de 34 années d'expérience

Aucune occasion n'est plus propice que cette période des Fêtes pour vous dire combien j'apprécie sincèrement la confiance que vous m'avez témoignée. C'est dans cet esprit que je vous souhaite une année 2021 des plus profitables et que vos rêves les plus chers se réalisent.

50009

RE/MAX SIGNATURE

PIERRE PHILIBERT
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

450-449-4411

50037

Josée Hamel
COURTIER IMMOBILIER

La référence d'une transaction en toute confiance!

Verchères

259 900 \$

BELLE VUE SUR LE FLEUVE

Charmante petite maison. Pièces à aire ouverte
2 chambres, véranda toute fenestrée
Balcon fibre de verre avec vue sur le fleuve
Salle de lavage au sous-sol plein hauteur
Transport en commun devant la porte !
Centris # 24552291

Longueuil

699 900 \$

NOUVEAUTÉ

TRIPLEX BIEN ENTRETENU

Revenu potentiel de +/- 40 000 \$ par année
Secteur recherché Jardin Collectivité
Propriétaire occupant le 6 1/2 et garage
Locataires stables, 6 1/2 et 3 1/2
Cour clôturée. A deux pas du Parc régional et transport en commun devant la porte. Il mérite votre attention !
Idéal propriétaire occupant. Centris # 26271285

Calixa-Lavallée

VENDU

895, Second Ruisseau

Verchères

299 900 \$

IMMEUBLE À REVENU

Duplex rénové au goût du jour, pièces à aire ouverte, 2 X 4 1/2. Revenu annuel + ou - 16 000 \$
Locataires stables. Situé au cœur du village
À prox. des transports et services
Centris # 21056999

RE/MAX SIGNATURE

B. 450 449 4411 • F. 450 449 9145
130, boul. de Montagne, bur. 200
Boucherville, Québec J4B 5M7

C. 514 710 0065
immobilierjoseehamel@gmail.com
www.joseehamel.com



Profitez du temps passé en famille pour prendre soin de vous.

C'est possible que la situation actuelle suscite des émotions difficiles ou de la détresse. Pratiquer régulièrement des activités physiques que vous aimez, particulièrement en plein air, peut vous aider à aller mieux.

[Québec.ca/allermieux](https://quebec.ca/allermieux)

 Info-Social 811